VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 8 MARS 1921 NUMERO 39.

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1[illegible]17

EN AVANT

dans le devoir

Ainsi qu'ils l'avaient décidé l'an dernier, nos commissaires d'école français, après s'être au préalable assuré le concours de l'Association d'Education, ont invité, jeudi, le congrès général des Commissaires d'école de notre province à se prononcer en faveur de l'enseignement du français dans tous les grades du système scolaire public.

Le congrès, composé de plusieurs centaines de délégués, en grande majorité de langue anglaise, a rejeté cette motion. Mais ce serait, croyons-nous, une erreur de croire que notre cause est sortie amoindrie de cette bataille. C'est tout le contraire, probablement, qui est exact.

Un personnage de toute éminence parmi nous a résumé ainsi ses impressions: *"La journée restera fructueuse. La question du français a été placée de nouveau devant l'opinion; c'est un MORT qui promet de ne pas laisser en paix ceux qui comptent sur le temps pour faire accepter l'injustice. Le plaidoyer a été entendu avec respect, avec plus de sympathie, probablement, que ce qui a paru, et la cause a même eu un avocat inattendu, qui émergea soudainement du camp opposé. Donc, bonne besogne. Il s'agit de tenir dans le détail en attendant que le grain pousse."*

Ceux qui ont assisté au débat de jeudi trouveront ces remarques au point. Ce fut un débat mesuré, grave, conduit de part et d'autre avec déférence pour les opinions et les personnes. Le président de l'assemblée avait lui-même ouvert la série des discours avec circonspection et avec un évident désir de maintenir la paix au sein de ce nombreux auditoire. Chez l'auditoire, attitude de tension, de malaise, et de respect chez beaucoup *nous le savons.* L'intervention si courageuse, si catégorique, du docteur Shortreed, de Grandview, a été pour nous un réconfort, pour les *autres* une surprse déconcertante.

Quand le vote fut pris, et le résultat connu, le calme continua de régner. On est loin de l'exubérante hostilité des anciennes années!

Tout ceci veut dire qu'on a cessé de "mépriser" la langue française, et qu'on sympathise avec la population de langue française plus que ne le voudraient les auteurs de la loi de suppression.

Nous avons dès maintenant dans la population anglaise beaucoup d'amis craintifs qui bientôt s'enhardiront jusqu'à se prononcer ouvertement en notre faveur. Continuons, accentuons, notre travail de pénétration dans le public anglais; faisons notre thèse, qui est si juste et si raisonnable, chaque fois que l'occasion s'en présentera; à la législature, à l'Université, dans les assemblées publiques, dans les journaux, dans la vie privée. Parlons le français — le plus correctement possible — dans la famille et dans les affaires; maintenons l'union qui existe actuellement dans nos rangs; aidons au recrutement du personnel enseignant dans nos paroisses. Avec une telle discipline notre résistance acquerra de plus en plus de force.

Ne nous dissimulons pas le côté grave de ce spectacle d'un grand congrès se prononçant encore une fois contre nous; mais ne manquons pas non plus de dégager de cette séance des symptômes qui paraissent évidents, et qui sont faits pour nous encourager. Pas d'optimisme dangereux, pas de pessimisme exagéré non plus. En avant toujours, dans le devoir et dans la confiance.

LE COMITE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA.

A CONSERVER

Nous avons commencé, dans notre dernier numéro, la publication du texte de l'important travail de Monsieur l'Abbé Sabourin, sur la question du droit des parents, de l'Eglise et de l'Etat à l'éducation de l'enfant.

Le sujet comporte des difficultés; Monsieur l'Abbé les a résolus à la lumière des autorités les plus incontestables et il a placé le sujet dans son cadre manitobain, ce qui rend son travail précieux pour nous. Nous engageons nos lecteurs à prêter une attention spéciale à la troisième partie de ce travail: celle qui a trait à l'Etat.

Nous savons que l'Etat manitobain ne se gêne guère; il en prend si large que le droit des parents et celui de l'Eglise sont sacrifiés à son ingérence brutale. Le conférencier a démontré combien fausse est la prétention de notre gouvernement à se faire maître d'école.

Cette conférence sera probablement mise en brochure; elle a sa place dans toutes nos familles. Les principes qui régissent cette difficile matière sont appliqués à une condition concrète; c'est vivant. Cette thèse dispense de consulter de gros volumes; l'auteur les a consultés pour nous, les a condensés et les a appliqués à notre question manitobaine.

Nous engageons nos lecteurs à ne pas jeter au panier les quelques numéros de la *Liberté* qui contiennent le texte de ce travail, mais, au contraire, de le garder soigneusement pour le relire de temps en temps.

Voici l'appréciation qu'en a fait le *Manitoba*:

"Le conférencier de dimanche dernier était M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire.

"Si la réputation de l'orateur n'est plus à faire, l'on peut tout de même dire qu'il s'est vraiment surpassé dans sa conférence sur les droits des parents, de l'Etat et de l'Eglise dans l'éducation des enfants.

"Pour notre part, nous n'avions encore entendu rien de supérieur à ce discours sur ce sujet si ancien et pourtant toujours si nouveau.

"C'est une conférence non seulement à lire, mais à étudier sérieusement sur tous les points qu'elle soulève.

"Par ces conférences, l'Union Canadienne fait une belle oeuvre et nous en félicitons les directeurs de tout coeur."

Parcourir rapidement cette étude ne serait pas lui rendre justice. Elle suppose de longues heures de travail; elle vaut donc la peine qu'on lui consacre quelques heures de lecture et de méditation. De là à prendre les résolutions pratiques que suggère ce travail il n'y a qu'un pas; c'est ce pas qu'il est important de faire, car le conférencier est positif, il tend au pratique.

Le Père Zacharie Lacasse

Le Père Lacasse naquit à St-Jacques le 9 mars 1845. Comme on le portait à l'église pour le baptême, la voiture fut renversée et le nouveau-né roula dans la neige. Le saint M. Paré, curé de Saint-Jacques, prédit que cet enfant serait missionnaire et qu'il irait loin dans la neige. C'est ainsi que le bon curé annonçait le futur missionnaire du Labrador. Ses pieux parents ne doutèrent jamais de cette prophétie. Pour s'y préparer il fut envoyé au Collège de l'Assomption. L'élève avait du talent, malgré tout le soin qu'il prit pour le cacher, mais il était passablement espiègle et donnait quelquefois des inquiétudes au bon M. Barette, son professeur.



Pendant ses études il se cassa une jambe et resta infirme pour la vie. Cette infirmité augmenta beaucoup ses fatigues de missionnaire, surtout dans ses longues courses en raquettes, mais ne ralentit jamais son ardeur. Il s'en consolait avec sa gaieté et sa bonhomie habituelles en disant que sa jambe, quoique deux pouces plus courte que l'autre, arrivait toujours le soir en même temps.

En 1870 il entrait au noviciat des Pères Oblats, à Lachine, avec une santé délabrée; s'il ne pouvait espérer devenir missionnaire, comme il l'avait rêvé depuis sa jeunesse, il voulait au moins mourir dans une maison religieuse.

Mais il devait être missionnaire et fournir une longue et fructueuse carrière. Ordonné prêtre le 27 avril 1873, il partait bientôt pour les rudes missions du Labrador, où il devait pendant neuf ans travailler avec un zèle inlassable à la conversion des Montagnais et des Esquimaux.

Pour organiser ces missions si pauvres il lui fallait de grandes ressources. Où trouver l'argent nécessaire? L'idée lui vint de composer des livres pour aider ses missions. C'est en 1880 qu'il publia sa première *"Mine"* qu'il intitule *"Une mine produisant l'or et l'argent"*, et qu'il dédie à "ses chers amis", les bons "habitants" de Québec. Le succès dépassa ses espérances. Une seconde *"Mine"* suivit bientôt et reçut le même accueil du public. Cependant il dut, après neuf ans, quitter ses rudes missions; ses forces le trahissaient. Ses supérieurs le rappelèrent à Montréal.

Mais le vaillant missionnaire ne faisait que changer son champ d'apostolat. Le Père Lacasse avait au coeur l'amour de l'Eglise et l'amour de sa race.

Il ne manquait pas alors d'écrivains francs-maçons, libres-penseurs, imbus d'idées libérales, qui s'acharnaient à amoindrir la foi des Canadiens et les éloigner de l'Eglise. Pour prémunir ses compatriotes contre ces doctrines délétères et pour venger la Sainte Eglise, le vaillant missionnaire reprit sa plume. *"Le prêtre vengé"* parut en 1892. Le succès fut considérable. En quelques semaines, trente-deux mille exemplaires furent écoulés.

L'année suivante il portait la guerre *"Dans le camp ennemi"*. Il faut voir comme il malmène les ennemis de la religion, les journalistes et les écrivains impies canadiens ou français, ces petits "francissons" qui prétendaient déniaiser les *Canayens* arriérés au point d'écouter les prêtres.

Il fallait voir la rage de ces oiseaux de nuit ainsi dénichés! Un jour ils annoncent tout triomphants que le Père Lacasse n'écrira plus de livres, qu'on lui a imposé silence. Sa cinquième mine, *"Autour du drapeau"*, est sa réponse. Pourtant il y a eu quelque chose; on sent que sa plume n'est plus aussi cinglante, qu'il est gêné, qu'il n'a plus ses coudées franches.

Mgr Fèvre a dit dans le 44me volume de l'Histoire de l'Eglise: *"Le Père Zacharie Lacasse, O.M.I., est un esprit d'un autre genre,* — il venait de parler du Père Braun, jésuite. *C'est l'émule des Bernard, des Mullois et des Ségur. Sa sincérité ne dédaigne pas le mot propre; sa belle humeur ne redoute pas la plaisanterie spirituelle. Nous avons lu tous ses écrits, avec le seul regret qu'ils ne soient pas plus nombreux. Un écrivain qui tire aux moineaux avec une grenaille de si belle préparation n'a pas le droit de laisser sa plume au repos."*

Plusieurs ont exprimé le même regret. Cependant, malgré ses occupations de missionnaire il sut de temps en temps reprendre sa plume pour écrire dans l'*Ami du Foyer* ses suaves *"Légendes du peuple canadien à l'ombre de la croix"*, et enfin son dernier livre, *"Une mine de souvenirs"*.

Mais le Père Lacasse était avant tout un missionnaire populaire et il se donnait tout entier à la prédication des retraites. On ne peut compter le nombre des retraites qu'il a prêchées dans le Québec, l'Ouest Canadien, et dans les centres franco-américains.

Au mois d'octobre il prêchait sa dernière retraite aux élèves du Collège de Gravelbourg, où ses supérieurs l'avaient nommé directeur spirituel. Le Père Lacasse était missionnaire même dans ces conférences spirituelles et désopilantes qu'il a données un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Comme il savait passer de l'agréable à l'utile; et s'il se servait avec tant de bonheur de son merveilleux talent de conteur, c'était toujours pour les deux amours de son coeur, pour faire aimer l'Eglise et sa race. On commençait par rire, s'amuser, et on finissait par pleurer et on était édifié.

Le Père Lacasse était aussi un patriote; pour en être convaincu on n'a qu'à parcourir ses écrits. Il croyait fermement à la mission spéciale de la race française en Amérique, aux *"Gesta Dei per Francos"*. Qu'on relise ses *"Légendes du Peuple Canadien à l'ombre de la Croix"*. Elles sont toutes imprégnées du plus pur patriotisme. Il a aimé le Collège de Gravelbourg, son dernier poste, parce qu'il comprenait bien que ce collège français serait un jour un des principaux facteurs de l'influence française dans l'Ouest, et partant de l'influence catholique.

Le Père Lacasse n'est pas mort tout entier, puisqu'il parlera encore par les fortes leçons d'apostolat et de patriotisme qu'il a données pendant sa vie.

A LA LEGISLATURE

Les menaces de M. Norris-Le rôle du lieutenant gouverneur-Discours de M. Joseph Bernier-Les députés prisionniers à la chambre-Discours de M. Ivens.

Ces deux dernières semaines ne nous offront rien de bien saillant. Le débat sur l'adresse va son petit bonhomme de train. Député après député y va de son discours, le tout entremêlé d'incidents d'intérêt local ou tout à fait incolores.

* * *

Le discours de M. Norris, il y a une quinzaine, semblait devoir mettre le feu aux poudres. Notre premier ministre n'a jamais brillé par le tact, la finesse, la subtilité, l'habilité. On ne saurait trouver plus piètre stratège politique. Le régime de groupes dont la dernière élection a doté notre province et qui fait du groupe ministériel une minorité en regard des autres groupes, n'est pas sans créer une situation difficile.

On comprend que le groupe Norris tienne au pouvoir. C'est un gras pâturage, riche en avantages de tout genre dont les amis sont très friands. Mais pour garder ce pouvoir, il faut des adhésions ou des connivences dans les autres groupes. M. Norris, comme il l'a naïvement admis, a sondé quelques-uns des députés du groupe fermier. La presse officieuse annonça même un bon matin que M. Norris avait reçu des fermiers l'assurance de pouvoir gouverner sans crainte. M. Robson, chef du groupe fermier, ne tarda pas à donner des précisions et à remetre les choses au point. Le parti des fermiers avait accepté une invitation à conférer avec M. Norris; il s'y était rendu, avait discuté la situation politique, mais rien de plus. On n'avait, à cette conférence, pris ni engagement ni rien promis.

Mécontent de ce premier insuccès, constatant que les cajoleries ne donnaient rien, M. Norris a cru devoir recourir à la manière forte, à l'intimidation, aux menaces. A la face de l'opposition, il a brandi le spectre de la dissolution des chambres et d'un appel au peuple. Il l'a pris de haut; ses paroles avaient toute l'apparence d'une sommation, d'une mise en demeure.

Elles étaient à peine prononcées qu'on pouvait constater que c'était un coup d'épée dans l'eau. Personne de l'opposition n'était mort d'émotion ou de crainte; personne ne manifestait le désir de passer à la droite. Plus que cela, les paroles de M. Norris avaient eu un effet tout opposé à celui qu'il en escomptait. C'était dans sa pensée un coin qu'il enfonçait dans le bloc oppositionniste. Loin de là, son défi brutal, hautain, impolitique, solidifiait ce bloc, lui donnait plus de cohésion. Fermiers, conservateurs et ouvriers ont compris que le groupe Norris devenait l'adversaire, qu'il n'entendait point composer à moins qu'on allât à lui.

M. Norris avait commis un impair. Il ne devait point tarder à l'apprendre. Il avait parlé de dissolution, d'appel au peuple. Ses paroles ne laissaient point place à l'équivoque. Son texte était soigneusement préparé, — par qui? M. Norris avait ignoré qu'au-dessus de lui et de son gouvernement, il y a le lieutenant-gouverneur. On ne dissout pas la chambre, on ne fait pas appel à l'électorat sans lui.

M. Norris, dans son discours, faisait bon marché de cette plus haute autorité. Il avait parlé avec une telle assurance de dissolution et d'appel au peuple qu'il semblait avoir réglé ce point avec le lieutenant-gouverneur et qu'il n'existait plus de doute sur son droit de se présenter de nouveau devant le peuple. Or M. Norris peut résigner, il peut se démettre de ses fonctions, mais cela ne veut pas dire qu'un gouvernement n'est plus possible au Manitoba. M. Norris parti, le lieutenant-gouverneur peut parfaitement bien demander à quiconque il en juge capable de constituer un ministère et d'essayer de gouverner la province. Ainsi, dans le cas actuel, il pourrait faire appel à M. Dixon, à M. Haig, à M. Robson. Un de ceux-ci, ou quelqu'autre, pourrait constituer un ministère, — de coalition probablement, — et gouverner.

Comme on le voit, il n'y a donc pas nécessité de dissoudre les chambres et de demander un nouveau verdict à l'électorat. M. Norris avait oublié tout cela. Une fois de plus, il donnait à la législature le spectacle de son ignorance du régime constitutionnel. MM. Bernier et M. Haig ne tardèrent pas à le lui rappeler. "Parliez-vous au nom du lieutenant-gouverneur, M. Norris, quand vous nous avez menacé de dissolution et d'appel au peuple?" Et notre bon M. Norris, les quatre pieds dans les plats, de bafouiller et de déclarer qu'il n'entendait aucunement parler au nom du lieutenant-gouverneur.

MM. Bernier et Haig avaient dégonflé cette grosse vessie. M. Norris n'avait pas réussi avec sa peur noire, comme disent nos gens.

* * *

Un important discours a marqué le débat des deux dernières semaines. Nous voulons parler de la vigoureuse harangue de M. Joseph Bernier, de Saint-Boniface. Tous nos lecteurs ne pensent pas comme M. Joseph Bernier. Il a été mêlé à bien des luttes politiques dont le souvenir n'est pas effacé dans toutes les mémoires. Il est probable qu'il surgira des questions sur lesquelles nos lecteurs, M. Bernier et nous entretiendrons des opinions très opposées. Le dernier discours de M. Bernier n'est certainement pas du nombre de ces questions.

M. Bernier a parlé longuement. Il a harangué la chambre beaucoup plus longtemps que ne l'avait fait M. Smith, député de Brandon, dont le discours fut le plat de résistance à trois séances. M. Bernier ne doit d'excuses à personne. Il a parlé des heures et des heures, mais c'est qu'il avait beaucoup à dire. M. Bernier a touché à tout, mais surtout aux problèmes qui nous intéressent plus particulièrement: l'enseignement religieux et la question bilingue. Le discours de M. Bernier est une bonne oeuvre; il a défendu avec éloquence, vigueur et une mâle fierté les siens; il a avec hardiesse et sans ménagements affirmé leurs idées en matière d'enseignement religieux et de langues. Les paroles de M. Bernier avaient un curieux de son dans l'enceinte législative. Elles évoquaient tant de forfaitures et d'erreurs! elles cinglaient si vigoureusement les auteurs du régime inique auquel nous sommes soumis!

M. Bernier a été écouté, écouté beaucoup plus attentivement qu'on est enclin à croire. Ses paroles porteront-elles? L'avenir nous l'apprendra. Les revendications de M. Bernier ne nous vaudraient-elles rien qu'il n'en aurait pas moins droit à toutes nos félicitations. Il a parlé la pensée de la race et dit sa volonté de demeurer française et catholique. Cela doit être dit. Il est bon, il est nécessaire que ceux qui nous persécutent se fassent de temps à autre jeter ces vérités à la face.

* * *

Les députés Ivens, Queen et Armstrong ont quitté la prison. Lundi dernier, ils prêtaient serment. Leur entrée à la législature n'a rien eu de sensationnel. Tout s'est fait paisiblement, sans tapage, sans démonstration. Les curieux et les avides de scènes démagogiques ont été quelques peu déçus.

Au cours de la semaine dernière, le député Ivens a prononcé son premier discours. On ne saurait nier qu'il est éloquent: il a su intéresser son auditoire. Rien de violent, rien de tapageur, rien de déclamatoire. Son éloquence est contenue, ramassée, teintée d'une certaine mélancolie. Vous avez l'impression d'être en présence d'un convaincu, d'un idéaliste. Cette impression s'ancra dans les auditeurs quand ils l'entendirent causer des juges, jury et des avocats de la couronne.

M. Ivens ne s'avoue pas coupable. On ne l'a pas compris. Il recommencerait aujourd'hui, car il n'a ren à se reprocher; au cours de la grève de 1919, il n'a été que la victime de son idéal et d'un régime qui n'a plus sa raison d'être. Il ne garde cependant pas un souvenir amer de ceux qui l'ont combattu. Ils ont cru bien faire.

N'oubliez pas de vous procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye", 39, Ave. Provencher, Saint-Boniface, la dernière brochure de M. Henri Bourassa: "La presse catholique et nationale". Il faut la lire et la faire lire.

CHRONIQUE
Page Féminine

Poudre et miroir

Connait-on l'ingénieux inventeur de la poudre à... visage? Non, peut-être, mais qui donc ignore qu'elle parait être maintenant d'une nécessité incontestable et de tous les instants dans la vie d'une femme?...

L'histoire nous parle bien de perruques poudrées. Racine traduit par un alexandrin cette préoccupation qui nous vient avec l'âge

"De réparer, des ans, l'irréparable outrage."

Le souci de plaire a été de tout temps inhérent à la nature humaine, mais qui me dira la première femme qui a eu l'idée, pas souvent heureuse, de modifier sa physionomie ou le coloris de son visage...

Dans nos campagnes, autrefois — il n'y a pas encore si longtemps — alors qu'une cloison étanche les protégeaient contre le luxe et les raffinements citadins, quand une jeune fille en voulait à son teint, elle avait recours au baril de farine. Voyez-vous ça! — Car la femme, où qu'elle fût et à quelque époque époque qu'elle ait vécu, a toujours eu des yeux, hélas! pour déplorer l'absence de charmes qu'elle admirait chez les autres, ou encore; deux fois hélas! pour détruire ceux qu'elle avait, par la sottise de vouloir se faire plus belle. — Aujourd'hui, on ne peut douter que les poudres parfumées et le fard n'aient leurs coudées franches dans les coins les plus reculés. Les échos de la ville et de ses moeurs leur parviennent si facilement par la poste... qui égare plus de lettres que de catalogues...

Mais au fait, comment la femme a-t-elle pu se découvrir des défauts physiques si ce n'est par le miroir? Et d'où vient-il, le savons-nous? A moins que la déesse Psyché, ayant un jour, en se mirant dans l'eau limpide, découvert sa grande beauté, n'ait présidé à sa découverte? Nous ne saurions expliquer autrement ce nom de psyché qu'on donne au miroir...

Dès lors cet article est devênu de première importance pour se coiffer, se vêtir, s'admirer, se "roser" ou se "pâlir", pour s'embellir ou s'enlaidir, à volonté... Etait-ce suffisant? Allons donc! Bien naive serait celle qui persisterait à croire que la houppette et le miroir allaient rester deux personnages condamnés à garder la chambre.

Des miroirs, il en existe de tous les genres. Des grands qui restent sur place. Des petits qui s'attachent à nos pas comme des ombres. On les met dans sa poche, dans sa bourse, on les fait même servir de base au tout mignon sac qui contient houppe et poudre, et qu'on ne se gêne pas d'exhiber à toute heure et en tout lieu. On a chaud, le bout du nez devient luisant: on corrige cela, sans retard, grâce au coquet assortiment... On dahse, même jeu... On fait des emplettes: encore même jeu. On court pour attraper son tramway? Sitôt installée sur la banquette, on s'empresse de faire disparaitre, toujours par ce moyen magique, toute trace de son excitation. Au restaurant, après avoir pris son goûter, Madame ou Mademoiselle, avec une insouciance égale à celle du jeune homme qui allume sa cigarette, appuie son miroir sur sa tasse vide et se chiffonne la figure... Là, c'est l'habitude!...

Tout dernièrement, une jeune fille — pas jolie du tout, je vous le jure — sortait sans façon son miroir à l'église... C'était bien de mise!!! Est-ce défaut d'indulgence de ma part? je me le demande... En tout cas, je n'osai croire qu'elle pût être satisfaite de son examen... Et comment ne pas lui en vouloir un peu des distractions qu'elle pouvait donner à son entourage? Ne viennent-elles pas nous assiéger assez souvent, d'autre part?

Personne, que nous sachions, ne s'élève contre la propreté qu'on peut mettre au nombre des vertus sociales. Mais si nous voulions du moins nous rappeler que l'usage fréquent des poudres et cosmétiques est préjudiciable à la fraicheur de la peau, peut-être cette pensée nous épargnerait-elle le ridicule que nous nous attirons, par l'abus à contre-temps que nous faisons de la houppette et du miroir.

JACQUELINE des ERABLES.

Mars, 1921.

Madame Pasteur

"Elle a passé dans la gloire en cherchant toujours à s'effacer..." — "Tout en elle était discret." — "Ne pensant jamais à elle, elle ne voulait point qu'on s'occupât d'elle. Le mot "moi", ce mot, un des premiers et des derniers que prononcent les lèvres humaines, était si étranger à son vocabulaire que, pendant les trente années où j'ai eu le bonheur de vivre près d'elle, de l'aimer, de la vénérer, je ne me rappelle pas lui avoir entendu dire une phrase commençant par ce mot. Comme elle est simple! disait-on toujours, que ce fût à une première entrevue ou après de longues années d'intimité. Et à cette simplicité qui implique un si rare ensemble de qualités primordiales s'ajoutait l'heureux don de voir les choses et les gens par les grands et les bons côtés, une bienveillance sans égale, une bonté toujours indulgente. Eloges ou excuses, c'était sa manière de juger son prochain."

Marie Laurent, la future Mme Pasteur, appartenait par sa mère à une vieille famille d'Orléans, les Huet, une de ces familles où le courage s'allie à la bonne humeur. Son père était un professeur du lycée. Milieu modeste, peu fortuné, mais d'une exceptionnelle probité d'esprit et de manières. Au début de 1848, M. Laurent fut nommé recteur de la Faculté de Strasbourg. Il recevait le dimanche soir les professeurs, et parmi eux un jeune professeur suppléant de chimie qui venait d'arriver et qui ne sortait guère que pour se rendre à la Faculté. C'était un homme timide, froid avec des yeux enthousiastes, et à qui des travaux sur les cristaux avaient valu un commencement de réputation. Et brusquement, sans aucune préparation, ce nouveau venu, qui n'avait pas osé se déclarer, écrivit à M. Laurent pour lui demander la main de sa fille Marie. "Autant, dit M. Vallery-Radot, la prudence de Pasteur dans le domaine scientifique était grande, circonspecte, toujours en crainte de laisser quelque point dans l'ombre, autant dans le domaine moral son sentiment était immédiat, impétueux." Il voyait son bonheur là, il en était sûr. On hésita quelque temps, c'était si inattendu, et Mlle Marie, pressée par ses parents, consentit enfin. Elle était de celles qui se donnent pour toujours.

"Alors commença cete vie de foyer qui allait atteindre cet idéal tant de fois cherché, rarement réalisé, où tout s'échange en parfaite intimité." Mme Pasteur voulait servir le travail de son mari. Avant de recopier les notes et les mémoires qu'il lui apportait, elle se les faisait expliquer. Son coeur et son intelligence ne faisaient qu'un: ils s'aidaient mutuellement à comprendre. Elle fut ainsi, en toutes occasions, la première confidente. Elle recevait sa part légitime d'efforts, d'espérances, de déceptions, de victoires. Il y a un mot d'elle qui va nous révéler sa façon d'accepter la vie. On la sollicitait de prendre part à une partie organisée et l'on s'étonnait de son refus qui n'était pas motivé. — "Oh! c'est bien simple, expliqua-t-elle, je ne fais jamais de projets." — Elle se subordonnait naturellement à une tâche autrement importante qu'elle s'était fixée: assurer par tous les moyens à sa disposition la liberté d'esprit de son mari. Il fallait qu'elle fût toujours là, dans son voisinage, afin qu'il fût dispensé de toute préoccupation matérielle, afin qu'il reçût de cette présence l'apaisement quand la solitude du génie lui pesait.

Un jour que Strasbourg fêtait la venue du prince Louis-Napoléon, alors président de la République avant de devenir empereur, Pasteur avait promis à sa femme de lui montrer le spectacle de la ville. "Le temps d'aller à mon laboratoire, et je reviens." Il ne revint pas de toute la journée. Et le soir, se souvenant tardivement de sa promesse... "Que veux-tu? dit-il, non sans remords, il y avait mes expériences. — Sans doute!" approuva-t-elle en souriant.

C'était toujours comme ça. "Fille, épouse, soeur, mère, nous dit M. Vallery-Radot, Mme Pasteur savait vivre sa vie, mais non pas dans le sens moderne, qui a quelque chose de dur, d'impitoyable, au milieu d'un égoisme à toute épreuve. Pour elle, vivre sa vie, c'était ne jamais penser à elle, se dévouer à diverses tâches aimées et souhaitées dans le tous-les-jours de l'existence; c'était se proposer quotidiennement l'idéal des vertus de l'Evangile." Et il a raison de conclure: "Ah! jamais on ne rendra assez hommage à celle qui a réuni tant de qualités, ce n'est pas assez dire, tant de vertus de la vraie femme française."

De ces femmes-là, qui s'oublient et se donnent tout à leur famille, et qui dans l'oubli et le don de soi, trouvent le bonheur, il y en a encore, chez nous, et plus qu'on ne croit. Il est juste que l'une d'elle soit enfin tirée de l'obscurité. Leur jugement est droit comme leur vie. Elles savent mettre chaque chose à sa place, et il se trouve qu'aux plus importantes sont tout naturellement sacrifiées les autres. Imaginez, se demande le biographe, la carrière de Pasteur marié à une femme plus mondaine, plus exigeante, à une femme qui, les premières découvertes réalisées et les premiers succès obtenus, aurait voulu en bénéficier dans sa vanité, dans ses relations, dans ses plaisirs. Ou il l'eût rejetée de son existence et aurait continué, seul et désemparé, ses travaux de laboratoire, désormais sans joie, — ou il aurait subi ses caprices, qui l'eussent bientôt amoindri. Alors on peut mesurer la part d'une Mme Pasteur dans les inventions de son mari, qu'elle a su faciliter et envelopper d'une calme atmosphère.

Je ne la suivrai pas dans son rôle d'auxiliatrice au cours de cette carrière si féconde. Je vous renvoie au livre de M. Vallery-Radot. Il y a cependant un dernier trait que je veux relever. Dans l'épreuve, c'est elle qui est la plus forte et qui soutient son mari. Ils perdent successivement trois enfants. La dernière avait douze ans et demi et leur causait les plus douces joies. Pasteur, trop douloureusement frappé, ne rencontrait un peu d'oubli que dans le travail. Elle le poussa elle-même vers son laboratoire, consentant à dévorer seule ses larmes qu'elle lui cachait. Quant à lui, il donnait à ses recherches une portée de plus en plus bienfaisante. C'était sa manière de porter le deuil.

Un autre genre d'épreuve lui était réservé. Celle-ci n'a jamais été épargnée aux hommes de génie, ni même à tous ceux dont le mérite dépasse le commun. La haine et l'envie s'acharnent sur eux, comme on voit tous les chiens se précipiter dès qu'on fait un peu de bruit en traversant un village. Quand Pasteur découvrit le vaccin contre la rage, après plusieurs expériences heureuses, on lui amena, trop tard, une petite fille qui avait été mordue trente-sept jours auparavant. Allait-il compromettre sa découverte par un essai aussi hasardeux? Il n'hésita pas, il essaya et échoua. Aussitôt les calomnies se déchainèrent, on l'accusa même d'être un meurtrier. Pasteur, paisible et confiante, lui courage par tant d'injustice. Mme Pasteur, paisible et confiante, lui montrait que tout cela, plus tard, serait tenu pour rien. Les femmes savent mieux que nous se retirer de la bataille pour en mesurer les coups: les vilenies, les bassesses, ils les jugent avec un sourire et connaissent d'avance leur médiocrité. L'ordre qu'elles ont pris l'habitude de mettre dans leur maison les vient instinctivement diriger dans leurs pensées.

Henry BORDEAUX.

Le Père Lacasse

Une dépêche nous apporte cet avant-midi même la nouvelle de la mort du Père Zacharie Lacasse. Le vénérable missionnaire oblat est décédé à Gravelbourg, Saskatchewan, à l'âge de 76 ans.

Quel est l'écolier d'il y a vingt-cinq ou trente ans dans la mémoire de qui cette nouvelle ne fera pas lever une légion de souvenirs? La congrégation des Oblats n'a probablement point produit de type plus pittoresque que cet excellent religieux, missionnaire-né, qui avait reçu à un si étonnant degré le don comique. Il suffisait qu'on annonçât, dans une institution quelconque, la visite du Père Lacasse, pour qu'aussitôt toute la maison fût en joie. Le Père a publié, l'an dernier, quelques-uns des récits qui ont secoué d'un rire fou des générations d'écoliers, mais comme le texte écrit, amusant certes pour le lecteur ordinaire, reste froid et décoloré pour qui se rappelle le prodigieux conteur et les inoubliables séances d'autrefois! Le Père Lacasse avait tout du grand diseur: le ton, le geste, la physionomie extraordinairement mobile, expressive, qui élargissait, prolongeait le sens des vocables, en multipliait à l'avance l'énorme drôlerie. Combien de gens ont dû se dire en l'entendant: Quel admirable acteur, quel maitre du rire il eût fait!

Mais, s'il avait à ce point le don du comique, la faculté de susciter le rire et les applaudissements, le Père Lacasse n'avait certes point l'âme d'un comédien. Il était avant tout un religieux, puis un patriote; et si, devant sa tombe entr'ouverte, nous osons évoquer le souvenir de tant d'heures joyeuses, réveiller l'écho d'éclats de rire fous, c'est que l'homme qui vient de disparaitre n'usa de ces dons extraordinaires que pour le service de la Cause, infiniment haute, à laquelle il avait voué sa vie. Ses récits les plus désopilants contenaient une morale, une leçon qui allait se loger dans les jeunes cerveaux, qui s'y fixait avec l'indélébile souvenir du conteur. Ce satiriste né n'oubliait jamais qu'il était par vocation un moraliste. Puis, ces séances de rire n'étaient toujours aussi que l'amorce de prédications religieuses ou patriotiques. C'était des secours pour ses missions — vocations ou dons matériels — que recherchait le Père Lacasse; c'était des idées justes qu'il voulait répandre, des paroisses qu'il entendait faire surgir du sol.

* * *

Dans ces quelques lignes hâtivement tracées, nous ne saurions espérer, ni fixer de façon définitive les traits de cette pittoresque et belle figure, ni dire l'ensemble de son oeuvre; mais on sera peut-être surpris, en y regardant de près, de constater quelle fut la réelle étendue de l'influence exercée par ce propagandiste qui avait le don de parler au peuple, non seulement dans la chaire, mais dans le livre et la brochure. Il y eut un temps où ses *Mines* étaient dans presque toutes les maisons de cultivateurs ou d'ouvriers: qui saura tout le bien qu'elles y ont fait? Et, à l'heure où l'on reparle d'un grand mouvement colonisateur, est-on bien sûr qu'on ne trouverait pas profit à relire les pages, vieilles de trente-cinq et quarante ans, où ce propagandiste, qui fut un praticien, formulait ses théories, ses méthodes et ses conseils? Puis, il faut compter, je crois bien, qu'il en fut du Père Lacasse comme de tant d'autres religieux: on ne saurait l'exacte portée de leur influence qu'en étudiant leur rôle d'*animateur*, qu'en faisant le relevé des initiatives qu'ils ont provoquées et le compte des hommes d'action qu'ils ont orientés vers un domaine défini. Tout le monde aujourd'hui, par exemple, reconnait l'extraordinaire portée de l'oeuvre de Tardivel. Il a habitué ses compatriotes à des façons de penser plus justes, il a contraint beaucoup d'entre eux à regarder sous un angle nouveau, dans une lumière nouvelle, de vieilles questions. Il a imposé un certain nombre de celles-ci à l'opinion publique. En matière de colonisation, par exemple, il a été l'un des plus ardents propagandistes de l'intérêt national. On ne se tromperait peut-être pas beaucoup en supposant que le Père Lacasse, qui fut l'un de ses familiers aux temps héroïques de la *Vérité*, a fortement contribué à fixer sur ce problème son esprit clair et sa volonté tenace.

Et sur combien d'autres, peut-être, l'ardent propagandiste aura exercé pareille influence!

* * *

Le Père Lacasse appartenait à une grande famille que sa mort met en deuil, il en était déjà l'un des anciens. Des milliers et des milliers de Canadiens voudront s'associer à nous pour offrir à la vénérable congrégation des Oblats l'hommage de leur respectueuse sympathie.

Omer HEROUX.

—Le *Devoir*.

M. DELLY

Esclave... ou Reine?

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 9

(Suite)

— Alors vous vous êtes crue oubliée avec les autres dans cette interdiction? Oubliez-vous que vous êtes ma femme et qu'à ce titre vous me devez vos soins?

— Mais je ne demande pas mieux! dit-elle spontanément. Je suis toute prête, Serge...

— Merci, l'intention me suffit... Ah! et, tenez, puisque vous êtes là, donnez-moi donc de la quinine. Je sens que la fièvre augmente. Vous en trouverez là, sur ce meuble. Le docteur a tout préparé.

— Souffrez-vous beaucoup? demanda timidement Lise tout en se dirigeant vers le meuble désigné.

— Beaucoup, oui. Mais j'ai la force nécessaire pour supporter cela. Les Ormanoff n'ont jamais craint la douleur physique.

Tandis qu'il avalait le médicament préparé par elle, Lise constata que son visage était profondément altéré et que des frémissements de souffrance y passaient. Mais le regard conservait toujours toute son énergie hautaine.

— Maintenant, asseyez-vous là, dit-il en désignant un siège près de lui. Et racontez-moi pourquoi Lydie ne vous accompagnait pas aujourd'hui.

La jeune femme rougit un peu.

— Elle n'était pas disposée... Vous savez qu'elle est souvent fatiguée...

— Pas plus que vous, certainement. Et les promenades font partie du régime qui lui est prescrit. Ces abstentions se renouvellent-elles souvent?

— Quelquefois... murmura Lise avec embarras. Mais je vous assure que je trouve tout naturel...

— Vous, peut-être, mais moi, non. Il faudra que cela change... Mais peut-être préférez-vous la compagnie de Sacha à celle de ma mère? Je ne fais aucune difficulté pour reconnaître que ma soeur n'est pas fort intéressante.

Et sa bouche eut un pli de dédain.

— Je ne dis pas cela... Mais j'aime beaucoup Sacha, qui est affectueux et gai.

— Eh bien! prenez-le pour compagnon. Lydie pourra paresser tout à loisir, quand elle aura bien digéré les reproches que je lui prépare.

— Ne lui dites rien à cause de moi, je vous en prie! murmura Lise d'un ton suppliant.

— A cause de vous?... Mais non, ma chère, il s'agit ici simplement d'un désir exprimé par moi, et considéré comme non avenu par ma soeur. C'est moi qui me trouve l'offensé.

Lise rougit. A quoi songeait-elle donc, en effet? Qu'importait à Serge que sa femme fût traitée plus ou moins aimablement, qu'elle souffrit même de mauvais procédés? La seule faute impardonnable, pour lui, était dans l'insoumission à ses volontés.

Il fermait les yeux et demeurait silencieux. La fièvre empourprait un peu ses joues. Près de lui, Lise restait immobile, regardant le décor magnifique au milieu duquel elle se trouvait. La chaleur et les parfums de cette pièce l'oppressaient singulièrement — mais moins encore, peut-être, que la présence de celui qui n'avait jamais su que la faire souffrir.

— Lise!

Elle leva la tête et vit les yeux de Serge fixes sur elle.

— Qu'auriez-vous éprouvé, si Bruin m'avait étouffé complètement?

Elle devint pourpre et détourna son regard. Que lui répondre? Loyalement, elle ne pouvait lui dire que ceci: "J'aurais éprouvé une émotion profonde, telle que je la ressentirais pour n'importe qui en semblable occasion. Mais je ne vous aurais pas pleuré autrement que comme chrétienne."

— Regardez-moi, Lise!

En un de ces gestes à la fois impérieux et doux qui lui étaient particuliers, il posait sa main brûlante de fièvre sur la nuque de Lise et obligeait la jeune femme à tourner la tête vers lui.

— Laissez-moi lire votre réponse dans vos yeux, car vos lèvres se refuseraient à me la faire connaître... Oui, Bruin a failli vous donner la liberté, Lise...

— Serge! murmura-t-elle en rougissant plus fort.

Une lueur sarcastique passa dans le regard du prince.

— Oh! il s'en est fallu de bien peu, je vous assure! Si ma main avait été moins ferme, la lame déviait... et vous étiez veuve. Après tout, cela aurait mieux valu... pour moi.

Il laissa aller la tête de Lise en murmurant d'un ton impatienté:

—Laissez-moi maintenant... Allez, allez, Lise.

Elle se leva et se dirigea vers la porte. Comme elle l'ouvrait, il lui sembla entendre prononcer son nom. Elle se détourna un peu. Mais Serge était immobile, et ses yeux étaient à demi clos sous les cils blonds.

Elle sortit alors et regagna son appartement. Ce soir-là, elle eut une affreuse migraine, due sans doute à l'atmosphère saturée de parfums qui régnait chez Serge. Et dans ses rares moments de sommeil traversés de rêves pénibles, il lui sembla entendre de nouveau la voix à la fois suppliante et impérieuse qui murmurait:

—Lise!... Lise!

XII

En dépit d'une nuit de fièvre et de souffrance, le prince Ormanoff fit appeler le lendemain sa soeur près de lui, et les dix minutes que dura l'entretien furent sans doute bien utilisées par lui, car Lydie sortit de son cabinet avec un visage altéré et des yeux gros de larmes qu'elle avait eu grand'peine à retenir, mais qui se donnèrent libre cours aussitôt qu'elle fut hors de chez lui.

Comme elle rentrait dans son appartement, elle se heurta à Varvara qui glissait, en véritable ombre qu'elle était, à travers les corridors immenses, avec son air absorbé et indifférent à tout. Pourtant, cette fois, elle remarqua la physionomie bouleversée de la baronne et l'interrogea:

— Qu'avez-vous Lydie?

Mme de Rühlberg ne demandait qu'à s'épancher. Elle raconta que Serge venait de lui faire les plus durs reproches, parce qu'elle ne s'était pas montrée suffisamment aimable pour sa femme. Et comme elle balbutiait des excuses, en disant qu'elle recommencerait à accompagner sa belle-soeur, il avait répliqué: "Vous n'aurez pas cette peine. Lise préfère à votre compagnie celle de Sacha. Mais je n'oublierai pas de quelle façon vous comprenez la déférence aux désirs que je vous exprime."

— Voyez-vous, Varvara, cette sainte nitouche qui a osé se plaindre à lui! Ce n'est pas Olga qui aurait fait cela! Une bonne petite, bien insignifiante, qui ne se souciait de rien ni de personne en dehors de son mari. Je n'ai jamais eu d'ennuis avec elle. Mais celle-ci!! Voilà qu'elle s'est toquée de Sacha, et Serge, aussitôt, décrète qu'il l'accompagnera désormais... Varvara, ne trouvez-vous pas qu'il y a là une complaisance bien étrange chez lui?

Elle baissait la voix en prononçant ces mots.

Les paupières de Varbara battirent légèrement.

— Oui, peut-être... Je vous conseille de vous défier de cette jeune femme, Lydie.

— Me défier? Pourquoi?

— Pour tout... Craignez qu'elle ne vous desserve près du prince Ormanoff. Craignez pour Hermann, qu'elle n'aime pas.

— Mais vous rêvez, Varvara! Elle n'a et elle n'aura jamais, pas plus qu'aucune femme au monde, la moindre influence sur Serge!

Une sorte de rire bref glissa entre les lèvres de Varvara.

— Non, elle n'en aura pas... Je rêve, Lydie! Serge Ormanoff dominé par sa femme! La plaisante idée que voilà!

Et, riant de nouveau, elle s'éloigna de son pas silencieux, laissant Lydie très surprise, et un peu perplexe.

Quels que fussent les sentiments que Mme de Rühlberg nourrissait à l'égard de sa belle-soeur, à la suite des reproches de Serge, elle se montra dès lors aimable et empressée près de la jeune femme. Les petites méchancetés cessèrent... Mais Lise continua à sentir autour d'elle un souffle de malveillance qui semblait fort pénible à sa nature aimante.

Elle se demandait avec anxiété si elle devait retourner sans être appelée près de son mari. La veille, il l'avait renvoyée de si étrange manière!... Mais vers deux heures, toutes ses perplexités se trouvèrent réduites à néant par l'apparition de Vassili venant l'informer que le prince la demandait.

Il était très pâle, visiblement fatigué et énervé par la souffrance. Après avoir répondu laconiquement aux timides interrogations de Lise sur son état, il lui demanda:

— A quoi étiez-vous occupée, quand je vous ai fait demander?

—Je faisais une partie de dames avec Sacha, qui est souffrant aujourd'hui.

— Eh bien! sonnez Stépanez et dites-lui d'aller prévenir Sacha qu'il vienne ici continuer cette partie.

Très surprise de ce caprice imprévu, elle obéit pourtant sans risquer de réflexion. Sacha arriva aussitôt, la tante et le neveu s'installèrent près de Serge, qui suivit les péripéties du jeu en donnant des conseils à sa femme, de telle sorte que Sacha, fort peu à son aise d'ailleurs en présence de son oncle, perdit haut la main la partie.

Après quoi, Lise fut invitée à passer dans le salon voisin où se trouvait un piano, son mari désirant entendre un peu de musique.

Ce ne fut pas là une fantaisie passagère. Les jours suivants, Sacha fut appelé encore pour venir faire avec sa tante une partie quelconque. Après quoi, le prince l'envoyait étudier ses leçons ou jouer avec les lévriers dans un coin de la pièce, tandis que Lise brodait près de son mari silencieux et songeur, ou se mettait au piano, la musique calmant la fièvre et la souffrance, prétendait-il.

Il semblait ainsi qu'il s'attachât à mettre toujours l'enfant en tiers entre Lise et lui.

Pendant les premiers jours, ses blessures avaient inspiré quelques inquiétudes au docteur Vaguédine, qui avait en vain essayé de lui faire garder le lit. Mais elles entraient maintenant dans une bonne voie, la fièvre baissait, et le prince, qui restait auparavant toute la journée inactif, quelque peu abattu en dépit de son énergie, commençait à s'occuper, à lire, à dépouiller la correspondance qui s'amoncelait sur les plateaux, et à indiquer à ses secrétaires les réponses à donner.

Un après-midi, il trouva parmi les revues qui encombraient toute une table, un livre qu'il parcourut rapidement, puis tendit à Lise.

— Tenez, coupez-moi donc cela, Lise.

C'était un volume de poésies d'un jeune et déjà célèbre poète français. Tandis que Lise faisait manoeuvrer le coupe-papier, des strophes harmonieuses passaient devant ses yeux. Elle soupirait, en songeant mélancoliquement que c'était un supplice de Tantale infligé là par le prince Ormanoff à la jeune intelligence qu'il privait de tout aliment intellectuel.

— C'est fini? dit-il quand elle lui tendit le livre. Eh bien! lisez-m'en donc un peu tout haut.

Réprimant la profonde surprise que lui causait cette nouvelle fantaisie, Lise se mit en devoir d'obéir. Elle lisait parfaitement, car M. Babille tenait à la diction, elle lisait surtout avec intelligence, avec émotion, s'identifiant aux sentiments très élevés du poète. Et sa voix pure, au timbre profond et doux, augmentait le charme délicat de ces vers.

— C'est assez, il ne faut pas vous fatiguer, dit tout à coup le prince Ormanoff. Mettez ce livre là, et reposez-vous. Vous continuerez cette lecture demain.

Ce fut désormais une habitude de chaque après-midi... Et ce fut, pour Lise, un des meilleurs moments de la journée. Que le prince le choisît ou non, ces lectures, choisies par lui, se trouvaient être celles qui s'associaient le mieux à l'âge, aux idées, au degré de culture intellectuelle de sa femme. Elle y trouvait un plaisir extrême, qui s'exprimait naïvement dans ses beaux yeux pleins de candeur et de lumière où Serge pouvait lire à son aise, ainsi qu'il lui en avait exprimé la volonté... Et en admettant — ce qui semblait bien improbable — qu'il éprouvât le désir de connaître les impressions de sa femme, il n'avait pas besoin de l'interroger. Son regard parlait pour elle.

Une autre fois, ce furent d'anciennes estampes découvertes par Nicolas Verasky, le bibliothécaire, et que Serge montra lui-même à Lise, en y joignant d'érudites explications qui intéressèrent vivement la jeune femme.

Elle jouissait de ces petites satisfactions très inattendues, tout en s'en étonnant grandement. Il était certain qu'il y avait, à son égard, un changement chez le prince Ormanoff. Il était peut-être encore plus froid qu'au temps des fiançailles et aux premiers jours de leur mariage, mais son despotisme se faisait moins sentir, se nuançait de quelques concessions que Lise n'eût jamais osé espérer, car il semblait de ce fait lever quelque peu l'interdit jeté pour sa femme sur les occupations intellectuelles.

C'était maintenant sans trop d'appréhension qu'elle entrait chaque jour chez lui, qu'elle s'installait dans le grand fauteuil à haut dossier sur le fond sombre duquel ressortaient si bien son visage admirable et les robes d'étoffe souple et de nuances claires, qu'elle portait généralement à l'intérieur. Tout en elle était harmonie, le moindre de ses mouvements avait une grâce naturelle inimitable, et il n'était pas étonnant qu'un dilettante comme le prince Ormanoff ne la quittât pas des yeux, tandis qu'elle évoluait silencieusement autour du samovar pour préparer le thé, ou qu'elle distribuait des carcasses à Ali et à Frick qui se les disputaient, en manquant parfois de la renverser — ce qui amenait une intervention sévère de leur maître, malgré les timides protestations de Lise.

Un soir, Fricka, en sautant par surprise sur la jeune femme, lui fit au poignet une large égratignure. Serge sonna aussitôt et donna l'ordre à Stépanek d'administrer une correction à la coupable.

— Non, je vous en prie! La pauvre bête pèche par trop d'affection. Ne la faites pas corriger, Serge! dit Lise d'un ton suppliant.

Il se pencha et prit entre ses doigts le poignet sur lequel perlaient quelques gouttes de sang.

— Franchement, ceci mérite une punition, Lise!

Il s'interrompit brusquement en se mordant les lèvres... Et Lise rougit, car elle comprit qu'il pensait au traitement douloureux infligé par lui à ce même poignet délicat, et dont il avait pu voir les marques le lendemain, car, les chairs tuméfiées ayant gonflé, il avait été impossible à la jeune femme de remettre le bracelet.

— Emmène Fricka, mais ne la corrige pas, dit-il au cosaque qui s'en allait déjà, traînant l'animal, car il jugeait tout à fait inutile d'attendre le résultat des supplications de la jeune dame, lesquelles ne changeraient rien, pensait-il, à la décision du maître.

Quand Stépanek rapporta ce fait à l'office, ce fut, de toutes parts, un vif étonnement. Seule, Madia sourit d'un air entendu, en cachant sous ses paupières clignotantes un regard ravi.

Le prince reprenait maintenant sa place aux repas. Il montrait à sa soeur une excessive froideur, malgré les manières humbles et repentantes de Lydie, et, n'ignorant pas sa préférence pour Hermann, affectait de ne jamais s'apercevoir de la présence de celui-ci, tandis qu'il témoignait à Sacha une attention inaccoutumée et même une certaine indulgence pour des étourderies sans importance qu'il aurait impitoyablement punies quelque temps auparavant.

Lydie rongeait son frein et s'inquiétait sérieusement. Les paroles de Varvara lui revenaient à l'esprit, bien qu'elle les taxât d'idées folles. Il était en effet inadmissible de songer que cette jeune femme, si durement traitée par Serge, exerçât une influence quelconque sur les actes de celui-ci. Mais il était certain aussi que la nouvelle attitude du prince envers sa soeur et Hermann et son engouement pour Sacha coïncidaient avec les rapports plus fréquents entre sa femme et lui.

De plus, il y avait un fait indéniable, et que tous remarquaient: le prince traitait Lise d'une manière plus douce, moins visiblement autoritaire.

Mme de Rühlberg essaya de consulter Varvara. Mais celle-ci se dérobait toujours avec une étonnante souplesse. Elle semblait fort lasse depuis quelque temps, ne sortait plus guère et montrait des traits altérés, un teint plombé de personne malade.

Des tempêtes de neige étaient venues empêcher les promenades pour Lise et Sacha. Serge les retenait plus longuement près de lui. Les blessures étaient cicatrisées, mais en raison de la faiblesse du bras, la chasse lui demeurait encore interdite. Il travaillait avec ses secrétaires et Nicolas Verasky, compulsait les vieilles archives poudreuses pour une histoire de sa famille commencée depuis plusieurs années, ou parcourait les nombreux livres et revues qui lui parvenaient.

Un dimanche, il ne parut pas au déjeuner. Ce fait se produisait parfois. On ne sait par quelle fantaisie, il se faisait alors servir chez lui. Personne ne songeait à s'en plaindre, car sa présence était toujours une contrainte sur les convives, même lorsqu'il était dans ses meilleurs moments. Pour les siens, comme pour ceux dont il payait les services, quelque degré de la hiérarchie sociale qu'ils appartinssent, le prince Ormanoff ne savait être que le maître, — et un maître redouté.

Après le déjeuner, Lise demeura quelques instants dans le salon près de sa belle-soeur qui souffrait de névralgies. Puis elle sortit pour remonter chez elle. Comme elle atteignait la dernière marche du monumental escalier, elle vit surgir devant elle la silhouette falote du précepteur.

— Princesse, pardonnez-moi mon audace! Mais permettez à votre humble admirateur...

Il tombait à genoux et portait à ses lèvres la robe de Lise.

Lise recula si brusquement qu'elle faillit choir en arrière dans l'escalier.

— Comment osez-vous!... dit-elle d'une voix étouffée par la stupeur et l'indignation.

Quelqu'un, d'un corridor voisin, s'élança tout à coup sur Hans Brenner, le saisit et le traîna dans une pièce dont la porte fut refermée avec violence. Lise, glacée d'effroi, entendit des cris de rage et de douleur, une voix qui balbutiait: "Grâce!... grâce!"

Pourvu que Serge ne tuât pas cet homme, ou ne le blessât pas grièvement! Il était si fort, et l'autre si gringalet! Il fallait qu'elle courût vers eux, qu'elle essayât d'empêcher un malheur, au risque de tourner contre elle la colère de son mari...

Mais comme elle atteignait la porte, celle-ci s'ouvrit, livrant passage au prince Ormanoff, correct et calme comme s'il venait d'accomplir la chose la plus habituelle. Seule la teinte sombre des prunelles décelait l'irritation intérieure.

— Oh! Serge, que lui avez-vous fait? s'écria Lise d'une voix que l'effroi étranglait un peu.

— Je lui ai administré la correction qu'il méritait. Que votre sensibilité se rassure, Lise, il est encore vivant et sera même en état de partir ce soir, en emportant de Kultow un cuisant souvenir qu'il conservera quelques jours... Allons, prenez mon bras, que je vous reconduise chez vous, car vous voilà toute bouleversée par la faute de ce misérable imbécile.

Quand elle fut assise dans son salon, il resta debout devant elle, les yeux fixés sur les petites mains encore frémissantes d'émotion.

— Aviez-vous déjà eu à vous plaindre de cet individu, Lise?

— Mais non... il m'était seulement peu sympathique, à cause de son regard en dessous et de ses façons cauteleuses.

— Vous auriez dû me le dire. Je l'aurais mis à la porte.

Et, sans paraître remarquer le regard d'indicible étonnement qui se levait vers lui, il poursuivit:

— Il est une autre personne qui doit vous être certainement désagréable. L'âme fourbe de Varvara n'est pas faite pour vivre près de la vôtre. Elle partira d'ici.

— Varvara!... Oh! Serge, cette pauvre fille sans famille, sans fortune! Mais elle ne m'a rien fait! Ce serait affreux de la faire partir ainsi, sans motif!

— Pardon, j'ai plusieurs motifs et, entre autres, celui-ci: une circonstance fortuite m'a révélé ce matin qu'elle était imbue d'idées révolutionnaires et collaborait secrètement à une revue des plus avancées.

— Serait-ce possible! Elle semble si calme, si effacée!

Un sourire sardonique courut sur les lèvres du prince.

— On ne se doute pas de ce qu'il y a dans cette âme-là... Mais vous voyez, Lise, que je ne puis conserver ici une personne de cette sorte.

La jeune femme murmura timidement:

— Pourtant, si on pouvait tenter de changer ses idées, de lui faire du bien...

Le même sourire reparut sur les lèvres de Serge.

— Qui s'en chargerait? Pas moi, à coup sûr! Vous non plus, Lise.

— Pourquoi? Je pourrais essayer...

— Croyez-vous donc que je vous le permettrais? Cette femme vous hait, d'ailleurs.

— Moi! Oh! Serge, vous dites comme Madia! Pourquoi me haïrait-elle, cependant?

Il courba un peu sa haute taille et prit entre ses mains la tête de Lise.

— Parce qu'elle est une créature mauvaise... et vous, vous êtes un ange.

Ses lèvres se posèrent sur le front de la jeune femme. Puis, se détournant brusquement, il sortit du salon.

XIII

Pendant quelques minutes, Lise demeura interdite, se demandant si elle n'était pas la proie d'un songe.

Mais non, elle sentait encore sur son front la chaleur de ce baiser. Et c'étaient bien aussi les lèvres de Serge qui avaient prononcé ces paroles si inattendues.

Que signifiait cela? De plus en plus, il était pour elle l'énigme. Fallait-il penser que cette âme de marbre s'amollissait quelque peu?

Oh! si Dieu permettait ce miracle!

Un frémissement d'émotion agitait la jeune femme. Son regard tomba sur le livre d'heures posé sur la table à côté d'elle, un vieux volume dans lequel avant elle avaient prié plusieurs plusieurs dames de Subrans. Elle l'ouvrit et prit entre ses doigts une image peinte pour elle par Gabriel des Forcils. Au verso étaient inscrits ces mots: "A ma chère petite amie Lise de Subrans. — Son tout dévoué en Notre-Seigneur: Gabriel."

—(A suivre)

Une huile fameuse. — Bien que le Canada n'ait pas donné l'origine à l'Huile Eclectrique du Dr Thomas, c'est l'endroit de sa fameuse fabrication. La grande réputation qu'elle s'est acquise s'est étendue jusqu'à l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, aux Indes Occidentales, à l'Australie et la Nouvelle-Zélande. C'est dire assez son excellence, car dans tous ces pays elle est en vente et en demande.

L'ABBÉ J. AD. SABOURIN

Les parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'école

(Suite et fin)

Non seulement l'Eglise peut exercer ce contrôle sur les écoles fondées par les parents et entretenues à leurs frais pour l'éducation de leurs enfants, mais — l'Etat, comme nous le verrons dans la suite, pouvant aussi, s'il le juge à propos, fonder et entretenir des écoles qui soient les siennes, — son pouvoir s'étend aussi sur ces écoles pour tout ce qui conerne l'enseignement religieux et la formation morale. C'est une erreur de croire que le développement intellectuel et l'acquisition de la science, lorsqu'ils sont arrivés à un certain degré ou qu'ils se spécialisent, peuvent parce qu'ils sont entre les mains d'un état neutre en principe, faire fi de la morale et du dogme, soit dans le choix du personnel enseignant, soit dans la qualité des livres que l'on met entre les mains des élèves ou dans l'atmosphère des institutions où se donnent l'enseignement supérieur ou spécialisé. La science, à quelque degré que ce soit, si elle n'est assaisonnée de l'aromate de la religion, devient, selon l'expression de saint Paul, une science qui enfle. Elle conduit à l'orgueil. Elle fait surgir dans l'esprit des objections, qui, restant sans réponse, engendrent le doute et mènent droit à l'athéisme. L'Eglise, unique dépositaire et unique interprète des vérités religieuses contenues dans l'Ecriture Sainte et la Tradition, ne fait donc qu'exercer les droits que lui a conférés son Divin Fondateur quand elle demande par la bouche de Léon XIII que "*toutes les branches d'enseiggement soient pénétrées et dominées par la religion et que celle-ci par sa majesté et par sa force onctueuse laisse dans l'âme des jeunes les plus salutaires impressions*", et quand elle revendique par la bouche du même pontife le "*droit de juger tout ce qui regarde la méthode d'enseignement religieux, la probité et la science des maîtres, le choix des livres, et d'établir certaines règles et de déterminer certains moyens*".

Les droits de l'Eglise vont plus loin encore. De par son institution même, l'Eglise est un pouvoir enseignant. "*Allez*, disait Notre-Seigneur à ses apôtres, *enseignez toutes les nations, apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé.*" Sans doute, il s'agissait alors d'abord et par-dessus tout des vérités d'ordre surnaturel. Mais de même que la grâce est fondée sur la nature, ainsi les vérités d'ordre surnaturel sont liées aux vérités de l'ordre naturel et ce n'est souvent que par celles-ci que l'on apprend à connaître les premières. C'est pour ne citer que quelques exemples, avec des vérités de l'ordre naturel, que l'on apprend à connaître la vérité de la révélation, l'authenticité de la Bible, la suite indéfectible de l'enseignement officiel de l'Eglise à travers les siècles et à expliquer une foule de vérités connues par la foi.

Si l'Eglise donc a reçu directement de Dieu la mission d'enseigner les vérités de l'ordre surnaturel, le corollaire de cette mission c'est qu'elle peut aussi travailler à répandre la connaissance de toute vérité.

Aucun compartiment de la science ne lui est fermé.

Elle l'a ainsi compris du reste depuis l'institution des grammairiens dans les catacombes jusqu'aux encouragements qu'elle prodigue de nos jours à tous ceux de ses enfants qui se consacrent aux oeuvres d'éducation. Autrefois elle fondait à grands frais des écoles monacales et épiscopales, plus tard elle a donné naissance aux grandes universités dont s'enorgueillit l'Europe à si juste titre; de notre temps elle établit, partout où elle le peut, des institutions en rapport avec les progrès modernes et y place de sa propre autorité des personnels enseignants sans avoir besoin pour cela de recourir aux placets de l'autorité civile. Aujourd'hui comme toujours, en agissant ainsi, elle ne fait qu'exercer un pouvoir inhérent à sa charge.

L'ETAT

Après cet exposé succinct des droits et des devoirs des parents ainsi que de ceux de l'Eglise en matière d'éducation, la question des droits et des devoirs de l'Etat en matière scolaire est déjà esquissée dans ses grandes lignes. Car les points que nous avons exposés et démontrés sont comme autant de bornes qui indiquent les limites au-delà desquelles ses pouvoirs ne sauraient atteindre. Cela ne veut pas dire toutefois que le champ d'action de l'Etat est restreint. C'est ce que nous allons voir.

Commençons par rappeler quelques notions philosophiques à l'instar de principes.

L'homme est naturellement sociable. En s'isolant il ne peut arriver au plein développement de ses facultés ni pourvoir à tous ses besoins. Il doit se lier à ses semblables. Il fait d'abord partie de la famille. Celle-ci à son tour devient la cellule constitutive d'un organisme plus vaste qui s'appelle la société civile ou l'Etat. L'Etat a pour raison d'être le bien commun. Il le poursuit en protégeant les droits des citoyens, et, quand le besoin le requiert, en aidant leurs intérêts.

Cette double formule, que je tire de Mgr Paquet, est celle que nous devons avoir toujours devant les yeux lorsque nous voulons nous enquérir des droits et des devoirs de l'Etat en quelque matière que ce soit. C'est la règle dont nous devons nous servir pour juger des prérogatives de l'Etat dans la question qui nous occupe.

Or les droits des citoyens comme leurs intérêts bien entendus ne s'opposent nullement à ce que l'Etat fasse des lois pour favoriser la diffusion de l'enseignement, stimuler les parents, et même, dans les cas externes, les forcer à donner ou à faire donner à leurs enfants un minimum d'instruction exigée pour le bien commun de la société, organiser des districts scolaires selon les besoins de la population, aider aux régions pauvres, établir des écoles spéciales et techniques pour pourvoir au recrutement d'employés civils compétents, veiller aux conditions hygiéniques de tous les établissements d'éducation. Souvent même il arrive que les droits des citoyens et leurs intérêts exigent ce concours de l'Etat.

Mais pour le même motif, quelle que soit la forme que revête l'action de l'autorité civile en matière scolaire, jamais aucune raison d'état ne peut la justifier de restreindre l'influence de l'Eglise sur l'éducation qui se donne à l'école.

Nous avons vu en effet que toute éducation pour être véritable doit être morale, et, partant religieuse, et que l'Eglise catholique possède à un plus haut degré que toute autre organisation religieuse, tout ce qu'il faut pour rendre efficaces et l'enseignement religieux et la formation morale. Les hommes publics donc, lors même qu'ils ne partagent pas entièrement nos croyances, s'ils ont vraiment le sens de leurs responsabilités, s'ils veulent vraiment protéger les droits de leurs concitoyens et travailler à leurs véritables intérêts, loin de contrecarrer, devraient seconder, l'action de l'Eglise dans toutes les sphères d'éducation, surtout quand il s'agit d'enfants nés de parents catholiques.

Les droits et les intérêts des citoyens exigent également que tous soient à même d'étudier les langues officielles du pays qu'ils habitent. L'Etat ne peut donc nulle part prohiber l'enseignement de ces langues dans les écoles.

Les intérêts d'un pays, comme ceux des citoyens pris individuellement, sont grandement favorisés par la connaissance des langues officielles du pays, ou au moins de l'une d'entre elles. L'Etat peut donc exiger que dans la mesure du possible on enseigne ces langues à l'école, au moins celle que préfère la population.

Les intérêts du pays n'exigent nullement que l'on ignore les langues étrangères aux langues officielles, et les parents ont le droit d'exiger que leurs enfants puissent apprendre leur langue maternelle. L'Etat n'a donc pas le droit, généralement parlant, de bannir absolument l'enseignement équitable de la langue maternelle dans les écoles, là où cet enseignement est possible et voulu des parents.

L'intérêt de la société et le droit des citoyens exigent que l'éducation qui se donne à l'école soit le plus possible le prolongement de l'éducation commencée au foyer paternel. L'Etat n'a donc pas le droit de rédiger seul les programmes scolaires, de choisir et d'engager lui-même les maîtres et les maîtresses d'école et d'ignorer complètement et de parti pris, en des matières de cette importance, la volonté des parents ou celle de leurs représentants autorisés.

Ces conclusions, ce me semble, découlent directement et logiquement de principes inattaquables.

Et à la rigueur, je pourrais m'arrêter là. Je craindrais cependant qu'il y eût de sérieux inconvénients à le faire.

Le grand mal dont nous souffrons en notre province c'est l'ingérence outrée de l'Etat dans l'Ecole.

C'est un mal qui existe depuis longtemps ici et qui va sans cesse s'accentuant. L'air est si saturé des arguments que l'on apporte pour le justifier que je craindrais ne pas répondre à votre attente si je n'osais signaler certains abus plus criants et attaquer de front certaines objections que l'on fait valoir avec tant d'acharnement.

Voyons d'abord quelques-uns de nos pires griefs au point de vue surnaturel et religieux. L'Eglise devrait avoir ses coudées franches au moins dans les écoles fréquentées par les enfants des parents catholiques pour tout ce qui regarde l'enseignement religieux. En est-il bien ainsi?

Au point de vue du droit, tout ce que peut faire l'Eglise dans tout le vaste réseau des écoles publiques de la province, c'est de voir, là où il y a des enfants catholiques, à ce que l'on s'occupe d'enseignement religieux pendant la dernière demi-heure de classe de chaque jour. Ceci même en pratique est très souvent impossible, soit à raison des maîtres, soit à raison des commissaires. Tout le reste lui échappe.

Elle n'a rien à dire et ne peut rien faire dans la rédaction des programmes. L'Etat s'arroge tout. Il la met de côté comme il met de côté toute autorité religieuse chez les diverses sectes protestantes, sans toutefois que le mal des uns ne guérissent le mal des autres. Pour ne déplaire à personne, ou mieux, pour avoir l'air d'être neutre, on met entre les mains des élèves des manuels qui ont la prétention de n'être d'aucune religion. En réalité, ils sont fort souvent d'un naturalisme révoltant quand ils ne sont pas d'inspiration protestante. Pour donner une teinte morale à l'éducation, on en est rendu à s'inspirer des instincts des bêtes ou de principes moraux purement rationnels et païens. Rien ou très peu de chose tiré des données de la foi et de l'enseignement surnaturel. Ces programmes, s'ils plaisent à une certaine catégorie de baptisés à nuances religieuses plus ou moins perceptibles, devraient n'inspirer que répugnance et soulever des protestations dans les rangs de tous ceux qui ont vraiment le sens chrétien, tant chez les protestants que chez les catholiques.

On va plus loin en bien des cas. Je ne voudrais pas accuser publiquement de mauvaise volonté les personnes responsables, je me borne à faire une remarque qui montre combien il y a pour nous, comme pour tous ceux qui ont à coeur le côté religieux et moral dans l'éducation, combien il y a, dis-je, d'inconvénients à ce que l'autorité religieuse ne puisse exercer son contrôle sur les livres que l'on met entre les mains de la jeunesse.

Comme le faisait remarquer la *Liberté*, il y a quelques semaines, n'a-t-on pas trouvé dans la bibliothèque scolaire d'un arrondissement catholique certains volumes qui tournent les moines en ridicule? Ne sait-on pas aussi qu'il n'y a pas bien longtemps, figurait au programme de l'"*Entrance*", un volume de littérature anglaise qui, sous des dehors habiles, n'est qu'une charge à fond de train, et du plus bas étage, contre les moines et les religieux, au point qu'un vénérable évêque de la province n'a pas cru devoir permettre à ses religieuses de le mettre entre les mains de leurs jeunes filles.

Quand les jeunes personnes, qui seront bientôt l'élite intellectuelle chez les mères de famille, passent des mois entiers pendant leur jeunesse dans l'enceinte de leurs couvents, ou à l'ombre des murs de leurs écoles, penchées sur ces romans à odeur grivoise, faut-il s'étonner ensuite si la poussée mondaine chez elle, menace de faire échec aux directions qui leur viennent de haut? Et les catholiques comme les protestants bien pensants, n'ont-ils pas raison de s'insurger contre pareil état de chose?

Un autre grief que j'aurais tort de passer sous silence, c'est que l'autorité religieuse, dans notre province, n'a rien à dire non plus en tout ce qui regarde la formation normale proprement dite des instituteurs et des institutrices. Et pourtant combien son contrôle là aussi serait salutaire? Je ne fais que mentionner ces exercices gymnastiques mixtes que l'on fait faire simultanément aux jeunes personnes comme aux jeunes gens en enjoignant aux premières de revêtir des costumes qui frisent l'attentat à la pudeur tant ils sont contraires à l'éducation qui se donne encore, grâce à Dieu, dans nos foyers et dans nos couvents.

Ce qui est plus grave c'est que l'on fait abstraction des convictions religieuses dans le choix des professeurs et des cours qu'ils donnent comme dans le groupement des élèves. Au point de vue religieux c'est la promiscuité la plus complète. Et comme pour acheminer à la neutralité religieuse et morale le plus promptement et le plus sûrement possible, tous ces candidats et toutes ces candidates à l'enseignement, on les engage à se mêler dans leurs amusements aussi bien que dans leurs études en donnant à l'assistance au bal hebdomadaire (*Social*) une importance qui approche celle de l'assistance aux cours.

Que parmi les protestants et même les catholiques à gros grains, il s'en rencontre un bon nombre pour accommoder facilement leur dilettantisme religieux avec cet état de chose, cela se comprend. Mais tous ceux qui ont des convictions religieuses bien arrêtées ont raison d'exiger une autre formation chez ceux et celles à qui ils confieront ce qu'ils ont de plus cher, leurs propres enfants.

Enfin le bon ordre exige que l'Eglise ait encore son mot à dire dans le choix des professeurs. Elle le fait là, dans une certaine mesure, où il y a des commissaires catholiques. Mais qui ne sait qu'en ces dernières années on a introduit graduellement dans un grand nombre de districts scolaires la coutume de mettre de côté ceux qui représentent les contribuables, pour les remplacer par une créature du gouvernement, le Syndic Officiel.

C'est un fait qu'actuellement dans un grand nombre de cas c'est "Monsieur le Département" qui choisit et engage les instituteurs dans notre province. Et comme il doit juger des convictions religieuses des autres par les siennes propres, il ne fait pas faute de placer des instituteurs protestants dans des districts catholiques, des renégats même dans des centres absolument chrétiens. Les missionnaires ruthènes et polonais pourraient vous en dire long sur ce sujet. C'est un attentat aux droits de la conscience. Tout catholique doit le flétrir ainsi que tout protestant bien pensant.

Et il n'y a pas qu'au point de vue religieux que l'Etat se permette des attentats. Il outrepasse aussi ses droits au point de vue naturel. Nous n'avons pas, il est vrai, de loi qui assure à l'Etat le monopole scolaire. Nous avons encore la liberté, nous catholiques, de maintenir à nos frais des écoles indépendantes en marge des écoles publiques. Mais des changements successifs apportés ces dernières années à l'Acte des Ecoles, des actes posés par nos gouvernants en ces derniers temps sont assez significatifs pour indiquer au moins attentif de quel côté souffle le vent.

Notre gouvernement s'arroge en matière scolaire des pouvoirs de plus en plus illimités. Il tend à ignorer de plus en plus les droits inaliénables des parents et à mettre ceux-ci de côté en tout ce qui regarde les écoles populaires. Il rédige sans eux et sans leurs représentants les programmes scolaires.

A son gré, il bannit absolument de l'école l'enseignement de la langue maternelle. Sans avoir tenté des moyens moins radicaux, il met de côté les commissaires élus par les pères de famille pour les remplacer par le Syndic Officiel. Et en certains endroits, il force les parents à envoyer leurs enfants aux écoles qu'il établit lui-même. C'est l'accaparement progressif de l'éducation de l'enfance par le pouvoir civil.

Or un tel état de chose est hautement injustifiable, car:

1.—Il est une usurpation. "*La fonction éducatrice*, disait Monseigneur Freppel, *n'entre nullement dans l'idée de l'Etat, qui est un pouvoir de gouvernement et non un pouvoir d'enseignement. On a beau presser en tous sens, les divers pouvoirs qui constituent l'Etat, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire, jamais on n'en fera sortir la fonction éducatrice.*"

2.—L'accaparement de l'éducation de l'enfance par le pouvoir civil est encore au point de vue du droit naturel la violation des droits les mieux établis, des droits des parents.

3.—Cet accaparement est odieux. Il suppose que la majorité des parents est trop peu intelligente pour connaître ce qu'il convient d'apprendre ou de faire enseigner à leurs enfants, ou que, le connaissant, elle est trop peu soucieuse des meilleurs intérêts des enfants qu'elle a engendrés pour accomplir son devoir.

4.—Cet accaparement est encore funeste dans ses conséquences. Il s'attaque à la cellule constitutive de la société elle-même, qui est la famille. Il paralyse l'esprit d'initiative chez les parents en diminuant chez eux le sentiment de leurs responsabilités.

Il tend à ruiner la vie de famille. Car en plaçant en matière d'éducation la volonté de l'Etat au-dessus de celle des parents, il mine l'autorité paternelle et fomente l'esprit d'indépendance chez les enfants à l'égard de leurs parents.

Mais, me dira-t-on, l'éducation de la jeune génération est si intimement liée au bien de la société qu'il importe que l'Etat la prenne sous son égide.

Personne, chez nous catholiques, encore moins qu'ailleurs, ne niera que la bonne éducation est un facteur important dans le bonheur des peuples. Mais de ces prémices à la conclusion que l'Etat doive prendre en main l'éducation de ses sujets, il y a un abîme que la bonne logique ne permet pas de franchir. Car si la société civile pouvait prendre en main tout ce qui importe à ses intérêts, l'Etat devrait se faire cuisinier parce qu'il lui importe que les citoyens soient bien nourris, tailleurs, parce qu'il lui importe que tout le monde soit bien vêtu, amoureux, parce qu'il lui importe que les mariages soient bien assortis. C'est avec des raisonnements de ce genre que le socialisme, sous la forme du bolchévisme, s'avance à la conquête du monde.

L'unique conclusion légitime qui ressort des prémices que nous concédons bien volontiers, c'est que l'Etat doit seconder les efforts de ceux qui sont tout indiqués par la nature des choses pour diriger l'éducation de l'enfance et leur rendre le plus facile possible l'accomplissement de leurs devoirs.

Et si l'on insiste en disant que les enfants ont droit à un minimum d'instruction et que c'est le devoir de l'Etat de les protéger, je leur réponds que les enfants ont, de notre temps comme toujours, également droit au logement et à la nourriture et que l'Etat peut en effet, et doit, voir à ce que les enfants qui se trouvent dans des situations exceptionnelles par suite, par exemple, du décès prématuré de leurs parents, d'une pauvreté plus qu'ordinaire de leurs familles, ou d'une négligence coupable chez ceux qui devraient s'occuper d'eux et en prendre soin, à ce que ces enfants, dis-je, soient logés, nourris et instruits aux frais de l'Etat et sous sa tutelle, pourvu que les droits de la conscience et ceux de l'Eglise soient respectés. Mais pas plus au point de vue de l'éducation et de l'instruction que pour ce qui concerne le logement et la nourriture, l'Etat ne peut traiter tous les enfants d'un pays comme le nôtre comme des orphelins, des délaissés ou des enfants de parents dénaturés.

Enfin répondons à une dernière objection qui doit faire une impression profonde en beaucoup d'endroits, puisque dans une certaine presse on l'affiche si souvent. En contravention avec les droits naturels des parents, on veut bannir absolument des écoles l'enseignement de toute autre langue maternelle que l'anglais et l'on donne pour cela deux raisons.

1.—On dit que cela est nécessaire pour la "canadianisation" des étrangers.

2.—On prétend qu'il est impossible d'avoir des professeurs multilingues ou de leur faire donner un enseignement unilingue, et que c'est ce qu'il faudrait avoir pour mettre sur le même pied tous ceux qui ne sont pas de langue anglaise.

C'est toute une thèse qu'il faudrait faire pour répondre d'une façon complète à ces deux raisons. Essayons d'être brefs.

Disons d'abord que ces deux raisons ne valent rien au sujet des Canadiens français. Nous n'avons pas besoin d'être "canadianisés". Nous sommes Canadiens depuis trois cents ans. Et puis, c'est une insulte à nous faire que de nous mettre sur le pied de tous ceux que l'on appelle "étrangers". Nous avons des droits historiques auxquels nulle autre nationalité au Canada ne peut prétendre. Nous avons aussi des droits constitutionnels qui nous mettent absolument sur le pied de nos concitoyens de langue anglaise. Il n'y a qu'au point de vue des droits naturels que nous sommes tous égaux, Messieurs les Anglais comme les autres.

Cette remarque faite, demandons-nous si la "canadianisation" des "étrangers" exige vraiment que l'on bannisse absolument des écoles l'enseignement de leurs langues en violation du droit paternel.

Contrairement à ceux qui sont pris de la rage d'assimilation, commençons par nous rendre bien compte de certains faits.

(Suite à la neuvième page)

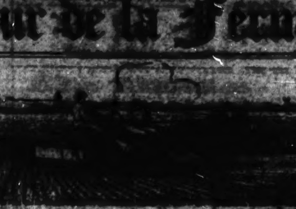
EVANGILE

DIMANCHE DE LA PASSION

(S. Jean, VIII, 46-59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Autour de la Ferme



La main d'oeuvre

La main d'oeuvre a toujours été un problème. Aussi depuis des années les salaires n'ont cessé de s'élever. Une seule grande machine à battre ne peut être mise en opération sans le concours d'une trentaine d'hommes et autant de chevaux. Les chargeurs de bottines ont diminué cette troupe de travailleurs, mais n'empêche que le battage reste encore la ruine de nos fermes. Les petites machines à battre ont déjà rendu un immense service. Deux familles, et même quelquefois une seule, peut faire ses battages avec les petites machines.

Mais, me diront les exploiteurs de grands terrains, que nous serviraient ces machines à potvre?

D'autres répondront: Mais que vous ont servi vos grandes exploitations? Même avec les prix de guerre vous pouviez à peine rejoindre les deux bouts. Avec le traitement que vous donnez à vos terres, elles vont devenir de plus en plus poudreuses et sujettes à la rouille. Avec les mêmes moyens il faut s'attendre aux mêmes résultats.

Par la culture mixte, vous réduiriez vos terres en culture de moitié — et par ce fait même vous distribueriez votre travail dans les douze mois de l'année. Vos revenus, in globo, pourront paraître moins considérables, mais votre recette sera plus grande que la dépense, cette fois. Voyez-vous avec ce genre de culture, tout sur la ferme travaille de concert avec vous.

Pendant que vous êtes, en été, aux travaux de vos champs, le troupeau qui est à brouter l'herbe sur la pièce voisine fait de ce terrain une terre nouvelle; le sol reprend, par le repos, le piétinement et le fumier, la richesse que vous lui aviez enlevée — si bien que dans la deuxième ou la troisième année vous pourrez casser cette terre et la relever, — "backsetter" — tout comme vous faisiez de la prairie vierge, et revoir les belles récoltes d'autrefois.

Vous aurez besoin de fourrage pour hiverner ces troupeaux: votre paille, telle quelle, vous rendra un immense service. Vous aurez aussi votre terrain en fourrage vert; ce terrain qui d'ordinaire vous donnait si peu de grain et dont le chardon jaune répandait ses graines sur tous vos terrains et ceux de vos voisins, cette année il va vous donner une magnifique récolte d'un foin très précieux pour le producteur de lait. Ajoutez à cela, vous qui aimez tant le guéret d'été, qu'ayant votre fourrage coupé et enlevé, vous avez le temps de faire votre labour, détruisant ainsi le chardon et préparant votre terre pour recevoir n'importe quelle semence, à laquelle on peut ajouter des graines de luzerne ou "brome grass", suivant le besoin de pâturage et de foin. Si vous avez une luzernière de 50 à 60 acres, cette plante engraisse votre terrain tout autant que le pâturage ou une couche de fumier épaisse de 4 ou 5 pouces. Puis vous avez encore vos cultures sarclées: le blé d'Inde, le soleil, les patates, — tout cela travaille avec vous à refaire votre terre.

Cela demande beaucoup d'ouvrage, direz-vous. Oui, sans doute, mais seulement tout ne vient pas en même temps; chaque mois il y a tant à faire et pas plus. Votre gros travail ne se fait plus depuis le mois d'août jusqu'aux gelées, mais se trouve distribué dans tous les mois de l'année. Après la semence du grain viennent les semences sarclées, puis le hersage de terrain déjà semé en grain et trop épais de mauvaises herbes, peut-être un petit morceau laissé pour guéret d'été ou encore un pâturage à relever, puis coupage de fourrage vert et labour immédiatement après. A cette époque les gros travaux d'automne ne se font pas attendre. Puis commencent les récoltes diminuées de moitié.

Aux terres gelées vos labours sont déjà tous faits; vous avez alors à occuper vos pailles dont vous remplissez vos hauts d'étables et vous être prêt à prendre l'hivernement. Mais ce n'est plus le repos. L'ouvrage continue. Vous avez alors le soin de vos animaux, la vente du lait des bêtes; vous continuez à travailler mais aussi vous continuez à faire de l'argent.

Faites de même et je vous promets que vos enfants ne parleront plus de partir. Ces jeunes-là, quand ils verront l'argent rentrer tous les jours, trouveront leur travail léger, et ce sera un encouragement qui leur est nécessaire. Faisant leur travail ainsi, les grandes familles au moins n'auront pas à chercher de la main d'oeuvre; celles qui ont peu de garçons trouveront une réduction considérable dans les dépenses comme dans leur travail.

N.-C. JUTRAS, ptre.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 7 MARS

BLE

No 1 Nord, déchargé	$1.94¼
No 2 Nord, déchargé	$1.92¼
No 3 Nord, déchargé	$1.[illegible]¼
No 4	$1.81¾
No 5	$1.73¾
No 6	$1.55¾

Fourrage	$1.47¾
Track, Manitoba	$1.95¾
"Screenings"	$2.00

AVOINE

2 C. W.	$ .50⅛
3 C. W.	$ .46
Fourrage Extra 1	$.[illegible]
Fourrage No 1	$ .44
Fourrage No 2	$ .41
Track	$ .50⅛

ORGE

No 3 C. W.	$ .85½
No 4 C. W.	$ .74
Rejeté	$ .63
Fourrage	$ .62½
Track	$ .81½

LIN

No 1 C. W., déchargé	$1.83¼
No 2 C. W.	$1.79¼
No 3 C. W.	$1.55¾
Rejeté	$1.51¾
Track	$1.83¼

SEIGLE

2 C. W.	$1.85

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 7 MARS

"Steers"—	
Excellent	$7.75—$8.75
Bons	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.50—$6.[illegible]
Moyens	$4.50—$5.00
"Feeders"—	
De choix	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
"Stockers" "Steers"—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
"Oxen"—	
Bons	$5.[illegible]—$6.00
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.75—$3.75
"Bulls".—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$7.00—$7.50
Bons	$5.00—$6.50
Veaux.—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$[illegible]—$[illegible]
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$13.25—$13.25
Lourds	$10.25—$10.25
Truies	$7.00—$7.00
"Stags"	$5.75—$6.50

Vaches de boucherie.—	
De choix	$5.00—$6.00
Bonnes	$4.25—$4.75
Pour conserves	$2.50—$3.50
Moutons.—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux	$9.00—$11.00
Ordinaires	$6.50—$8.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne, Pertes déduites	$ .42
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .58—$ .60
De ferme. Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Légumes	
Patates, Le minot	$1.25 à $2.00
Choux, Le cent	$3.00
Betteraves, Le cent	$2.00
Navets, Le cent	$2.00
Carottes, Le cent	$2.50
Oignons séchés, Le cent	$2.00
Alimentation	
Son, La tonne	$38.00
Gru, La tonne	$43.00
Volailles.—	
(Aux expéditeurs de campagne)	
Poulets, Préparés	$ .20—$ .25
Poulets, Préparés	$ .20—$ .24

No 1 Timothy	[illegible]
No 2 Timothy	[illegible]
No 1 Red Top	[illegible]
No 2 Red Top	[illegible]

Pour avoir des poussins

C'est [illegible] pour avoir des poussins il faut faire couver, et pour avoir de bons poussins qui font [illegible] de bonnes poules il faut avoir de bons oeufs, provenant de poules bien [illegible], de race pure, puis il faut faire couver ces oeufs dans les meilleures conditions possibles. Après cela il faudra nourrir ces poussins d'une manière rationnelle et les élever de la manière la plus économique et la plus profitable possible.

On nous dira: voilà bien des mots pour si peu; faire couver des oeufs c'est bien simple et tout le monde connaît ça.

Pas tant qu'on le croit. L'aviculture est certainement l'une des branches les plus payantes sur une ferme, mais combien de gens font ce travail par routine sans se demander le pourquoi des choses? Combien d'autres travaillent avec attention mais sans s'arrêter à étudier les grandes lois naturelles qui gouvernent cette industrie comme les autres?

Dans l'aviculture le principal est d'imiter la nature. La poule est un oiseau, elle aime de l'air pur, les espaces, la liberté; elle est omnivore, elle se nourrit des règnes végétal, animal et minéral.

Il faut donc s'attacher dans toute la mesure du possible à satisfaire ses besoins et à la mettre dans un milieu qui réponde à sa nature.

Il faut d'abord de bons oeufs, des oeufs provenant de races pures et de bonnes pondeuses. On demandera sans doute quelle race choisir. Toutes les races connues sont d'excellentes qualités; les Livournes, les Minorques sont de petites poules, mais excellentes pondeuses; elles ont peu de chair et de pauvre qualité; les Rhode-Island rouges, les Wyandottes sont d'excellentes poules d'utilité générale; depuis quelques années cependant il faut admettre que la Plymouth Rock barrée a remporté les premiers dans la plupart des concours.

Quelle que soit la race que vous choisissiez, prenez des sujets de races pures, bien caractérisées, vigoureuses, agiles comme des oiseaux, c'est naturel.

Pour avoir des poulettes qui pondent de bonne heure à l'automne, il faut qu'elles soient nées de bonne heure au printemps, au plus tard dans les premiers jours de mai, mieux encore en avril, si vous avez un endroit sec à l'abri de vents, bien au soleil pour les loger aux jours de mauvais temps.

Pour que les poussins éclosent le 25 avril il faut mettre couver les oeufs les 3 et 4 du même mois. Alors il faut accoupler les coqs et les poules vers le 15 de mars. Car on ne suppose pas qu'on laisse hiverner les coqs avec les poules. Cet accouplement doit se faire avec discernement. Il faut avoir des coqs de la même race que les poules, et pas de la même famille, pas de parenté, autrement les poules dégénèrent infailliblement. Choisissez des coqs forts, vigoureux, bien conformés, bien coqs, quoi! C'est la meilleure marque; pourvu qu'ils proviennent de poules bonnes pondeuses, c'est l'essentiel.

* * *

Quant à la manière de mettre couver les oeufs, c'est à chacun de choisir, nous expliquons ci-après les méthodes artificielles et naturelles. Nous nous contenterons ici de parler de quelques grandes lois de la méthode naturelle.

Voici quelques chiffres sur la durée de l'incubation de différentes espèces de volailles domestiques: poule, 21 jours; perdrix, 24 jours; pintarde et faisan, 25 jours; canard, paon et dindon, 28 jours; oie, 30 jours; autruche, 42 jours.

La poule couve généralement 21 jours, mais cette période peut être raccourcie ou allongée suivant la chaleur à laquelle sont soumis les oeufs, laquelle varie elle-même sous diverses influences. Les poules qui s'aplatissent bien sur leurs oeufs font généralement éclore leurs poussins quelques heures plus vite que celles qui les recouvrent moins bien ou quittent souvent leur nid. L'éclosion peut se produire plus tôt en temps chaud qu'en temps froid. Les oeufs frais éclosent plus vite que les vieux, et les oeufs à coquille blanche plus vite que ceux à coquille sombre, en supposant les conditions identiques.

Cette variation se produit aussi bien dans l'incubation artificielle que dans l'incubation naturelle; elle est quelquefois très prononcée (certaines couvées éclosent au bout de 19 ou 20 jours, pour d'autres il en faut 22 ou plus). Le mieux est de régler l'incubation de manière à ce que les poussins cassent leur coquille la nuit du dix-neuvième jour ou le matin du vingtième, et que toute la couvée doit éclose le vingt-et-unième jour. Si l'éclosion se produit plus tôt ou plus [illegible]

[illegible] jusqu'au vingt-quatrième jour. [illegible] la poule [illegible] [illegible] d'une quantité [illegible] [illegible] soit pour l'incubation, soit pour l'élevage.

Comment faire les nids

[illegible] trois morceaux, dont l'une forme le [illegible], l'autre le [illegible] et la troisième le derrière. Pour [illegible] et les séparations intérieures, on emploie des pièces de bois de [illegible] d'un pied carré. On a [illegible] de ménager de petites ouvertures pour la ventilation. [illegible] doit plutôt se faire en lattes afin de donner de l'air aux poules, et être [illegible] des charnières et muni d'appuis pour tenir la porte dans un plan horizontal lorsqu'elle est ouverte. Elle forme alors une plate-forme pour les couveuses quand les nids sont placés les uns sur les autres.

Le nid lui-même est formé avec une motte de gazon placée au fond de la boîte et que l'on entoure d'herbe ou de litière. Le fond du nid doit être un peu plat plutôt que profond.

Tous ceux qui ont fait couver des poules savent combien une couveuse peut être capricieuse à l'occasion, et c'est quelquefois pénible pour l'éleveur qui ne procède pas méthodiquement. Mais en adoptant un bon système et en prenant ses dispositions à l'avance, on arrive à remédier à peu près complètement à cet inconvénient. Celui que nous exposons ici est assez pratique et réunit les avantages suivants: réduction de la chasse au minimum, réglage à volonté de la couvaison, double mirage permettant de tenir les nids pleins, utilisation maximum de la capacité de la mère, enfin économie considérable de travail, une demi-heure par jour suffisant aux soins exigés.

Installation de la poule

Quand une poule manifeste le désir de couver, saupoudrez-la bien avec du soufre sec ou de la poudre insecticide et transportez-la, de nuit, du nid où elle est couchée, dans le nid préparé pour l'incubation, mais n'y mettez des oeufs qu'après un jour ou deux d'essai; si alors elle continue à vouloir couver, mettez de treize à quinze oeufs sous elle, suivant sa taille. Veillez toujours à ce que le nid soit bien propre et désinfecté avant d'y mettre la poule.

Il n'est pas bon d'installer les poules dans le poulailler commun où elles peuvent être dérangées par les autres. Mieux vaut mettre toutes les couveuses ensemble. Un poulailler mobile remplit très bien cet objet; sinon on y affectera un box d'écurie ou même une partie réservée du poulailler; ce qui importe, c'est que les couveuses soient séparées des autres. Quel que soit le local, mettez à leur disposition de l'eau fraîche, du grain dur répandu sur le parquet ou dans une trémie, de la verdure et un bain de poussière pour les couveuses, quand elles sortent des nids.

Plusieurs poules

Un bon système consiste à mettre plusieurs couveuses à la fois; on peut alors, en faisant le mirage, après avoir enlevé les oeufs clairs, répartir ceux qui restent entre un plus petit nombre de couveuses. Au second essai, les oeufs dont les germes sont morts étant enlevés, on fait une nouvelle répartition, et lorsque les poussins éclosent on doit réduire autant que possible le nombre des éleveuses; les autres sont remises dans le poulailler de ponte ou bien on les fait de nouveau couver.

De cette manière on fait ce que l'on veut des poules et le travail est réduit au minimum. Il est nécessaire d'aller tous les jours dans le poulailler ouvrir les portes conduisant au nid. On enlève toutes les poules, sauf celles dont les poussins sont en train d'éclore, et l'on referme les portes. Il y a, dans le poulailler, de l'eau et des aliments en abondance; les couveuses peuvent donc trouver ce qu'il leur faut. Elles en profitent pour prendre un bain de poussière; on ouvre les portes des boîtes au bout de dix à trente minutes pour les laisser rentrer.

Changer de nid

On remarquera que lorsqu'un certain nombre de poules sont mises à couver suivant cette méthode, il y a des chances pour qu'elles ne retournent pas chacune au nid qu'elles viennent de quitter; cela n'a pas d'importance.

La chaleur du corps est très variable d'une poule à une autre, c'est pourquoi il n'est pas mauvais que les couveuses changent de nid, car la température de l'ensemble se maintient ainsi plus égale.

Certaines poules ne couvent pas aussi bien que d'autres, et il est quelquefois avantageux de les laisser sortir avant qu'elles aient couvé trois semaines. Il en est qui couvent si bien qu'on peut les laisser couver pendant quatre ou cinq semaines, et même plus longtemps, au lieu de les laisser sortir avec des poussins ou de les remettre avec les pondeuses, si elles continuent à bien couver tout en restant vigoureuses.

Pendant que les poules sont dehors, faites une inspection minutieuse des nids pour vous assurer qu'il n'y a pas d'oeufs cassés. Si vous en trouvez, enlevez les coquilles brisées, et si leur contenu a souillé les autres, lavez ceux-ci à l'eau tiède et remplacez au besoin la litière.

Certaines poules semblent montrer des dispositions à couver, mais sont en réalité inconstantes et ne font pas de bonnes couveuses, car elles s'en vont juste au moment où elles semblent vouloir se mettre au travail.

D'autres sont si maladroites qu'elles cassent presque tous leurs oeufs; il est donc bon de surveiller les couveuses et de remplacer immédiatement celles qui ont ce défaut.

Règle générale, on ne devrait employer à l'incubation que les poules de grosseur moyenne ou de grosse taille. Les Leghorns et autres variétés similaires ne valent généralement rien comme couveuses bien qu'elles demandent quelquefois à couver. Les poules couvent ordinairement mieux que les poulettes.

La propreté

La propreté et l'hygiène sont de rigueur. Nettoyez le poulailler au moins une fois par semaine. Mettez-y chaque jour de l'eau fraîche et assurez-vous qu'il y a du grain entier en abondance, et un bon bain de poussière, et en tout temps. Si plusieurs couvées se succèdent dans le même nid, nettoyez et désinfectez le nid après chaque couvée, et mettez-y une nouvelle motte de gazon et de la litière fraîche. Saupoudrez la poule avec de la poudre insecticide avant de la placer dans le nid et recommencez l'opération un jour ou deux avant qu'elle le quitte avec ses poussins. Il est bon de placer dans le bain de poussière un peu de soufre sec ou de tabac moulu.

Assurez-vous également qu'il n'y a pas de mites dans le poulailler. Ces insectes se logent dans les fissures et les coins du bâtiment et en sortent pendant la nuit, au moment où les poules se reposent, pour se poser sur elles; il n'en faut pas beaucoup pour incommoder une poule au point de l'empêcher de couver. Il arrive même que les poules en meurent.

Nettoyez bien le poulailler avec un balai sans oublier les fenêtres, les parois et le plafond. Puis, lavez-le avec une lance de jardinier ou une brosse dure et de l'eau chaude. Enlevez avec l'eau toutes les matières qui se trouvent dans les fissures et les coins. Laissez sécher, et, si tout vous paraît propre, pulvérisez avec un désinfectant, en veillant à ce qu'il pénètre dans les fissures (on emploie pour cela le pulvérisateur ou la brosse (?)). Si les lieux sont très infestés, employez de l'eau bouillante, puis du pétrole et un liquide ou un vernis contre la vermine. Il est probable qu'une application soignée de ce traitement suffira à débarrasser votre poulailler des mites; mais il est bon de faire une inspection trois ou quatre jours plus tard et de l'appliquer de nouveau s'il y a lieu.

La couveuse tranquille

Ne laissez pas partir la couveuse jusqu'à ce que tous les poussins soient éclos. Protégez les nids de manière à ce que les poussins ne puissent pas tomber sur le parquet du poulailler. Si l'éclosion paraît se faire lentement et que les premiers poussins éclos soient à l'étroit, il peut être bon d'introduire votre main sous la poule et d'enlever les coquilles cassées, mais règle générale il vaut mieux déranger la poule le moins possible à ce moment. Si le nid est relativement grand et à fond plat, les poussins ne souffriront pas, même s'ils doivent y rester de 24 à 36 heures.

"LE VOYAGEUR"

Les courses annuelles du club de raquettes *Le Voyageur* ont eu lieu sur le terrain du collège, dimanche dernier, à 2 h. 30 p.m. Voici les gagnants des différentes épreuves:

Course de 100 verges: 1. Albert Marcoux; 2. Arthur Vermander; 3. Joseph Bouchard.

Course de 220 verges pour Collégiens: 1. Hector Allard; 2. Edouard Préfontaine.

Course de 60 verges à trois jambes: 1. Joseph Bouchard et Albert Lafond; 2. Charles-A. Schwartz et A. Taylor.

Course de 60 verges aux raquettes: 1. Gérard Senez; 2. Patrice Renaud.

Course de 220 verges: 1. Arthur Vermander; 2. Albert Marcoux; 3. Joseph Vermander.

Course de 75 verges pour dames: 1. Mme A. Vermander; 2. Mlle B. Antaya.

Course de 440 verges: 1. Armand Cyr; 2. Paul Senez; 3. Albert Lafond.

Course de 50 verges "Centipede", équipe de 5 hommes: 1. Albert Marcoux, Charles Senez, Jean Lévêque, Edmond Lemay, Gérard Senez; 2. Arthur Vermander, Joseph Vermander, Patrice Renaud, A. Schwartz.

Marche de ½ mille: 1. Jean Lévêque; 2. Arthur Vermander; 3. Archie Taylor.

Course de 60 verges à reculons: 1. Arthur Vermander; 2. Albert Marcoux.

Course de 220 verges, ouverte au public: 1. Arthur Waite; 2. Bert Morris.

Course de 440 verges aux obstacles: 1. Arthur Vermander; 2. Jean Lévêque; 3. Patrice Renaud.

Course de 100 verges pour garçons: 1. Archie Taylor; 2. Jacob Bourbonnière.

Tir au cable: Le *Voyageur* vs le public: 1. Le *Voyageur*: Joseph Vermander, Georges Bibeau, Jean Lévêque, Albert Marcoux, Antonio Marcoux, Honoré Courteau.

Tir au cable: dames vs Le *Voyageur* — Les dames remplacées par cavaliers: 1. Dames: Mme J. Robitaille, Mme A. Vermander, Mlle B. Antaya, Mlle Z. Pelletier, Mlle O. Laplante, Mlle A. Marcoux.

Le *Voyageur* offre par ses présentes ses sincères remerciements aux Révérends Pères Jésuites, pour l'emploi de leurs terrains, aussi à MM. Léo Marcil, Henri D'Eschambault, Edmond Marcoux, J.-J. Daoust et Albert Primeau, qui ont bien voulu être arbitres.

Le *Voyageur* remercie de tout coeur les bons citoyens de Saint-Boniface pour leurs généreuses donations.

SACRE-COEUR

Le 1er mars, la partie de cartes hebdomadaire était donnée par la Société Saint-Jean-Baptiste. La salle était comble comme toujours lorsque l'on sait que la société est dans l'organisation de ces soirées.

Les prix des dames furent gagnés: 1. Mme Croteau; 2. Mme Georges Noël. Hommes: 1. M. Poulain; 2. M. Nims.

M. Lamoureux, qui devait faire les frais de musique avec orchestre, fut empêché de venir, ainsi que Mlle Patenaude et M. D'Auteuil. Un programme fut improvisé. Mme J. Lavoie donna une jolie déclamation et fut entendue dans un rappel. M. Alfred Brunelle, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, chanta avec sa chaleur habituelle "Kergariou", qui eut un rappel. M. Jules Cazenave, accompagné par M. Brunelle, chanta deux jolies chansons de son inépuisable répertoire, tant goûté des auditeur.

M. Jules Collon remercia l'assistance et annonça qu'il n'y aurait plus de parties de cartes avant Pâques.

* * *

Forestiers Catholiques

La troisième partie de cartes de la 3me série de cartes des Forestiers Catholiques a eu lieu jeudi dernier. Assistance choisie, gaie et nombreuse, comme de coutume (28 tables). Mme H. Michon a gagné le prix de cartes ($2.00) en remportant 19 parties sur 24; M. Henry Lozeau fut le gagnant, du côté des messieurs ($2.00) avec 17 parties sur 24; Mme E. Montcalm remporta le prix de la râfle $5.00).

Du côté des dames, Mlle Edna Rheault et Mlle Maria Trudeau sont en tête pour la 3me série (45 parties sur 72), et MM. Eugène Baril, H. Couture, A. Dufort et Jos.-N. Senez, avec 43 parties sur 72, sont à la tête de cette même série.

Dimanche dernier, c'était la dernière partie de la série du dimanche. Avant que la dernière partie de cette série fut jouée, Mme Ulric Phaneuf et Mme P. St-Pierre étaient en tête pour les dames, et M. Albert Turgeon était le premier du côté des messieurs. Mais après que la dernière partie fut jouée, les résultats étaient comme suit: Mme Edna Joyal remporta le prix (jolie statue du Sacré-Coeur de Marie: valeur, $18) avec 108 parties sur 192 parties. Mme Joyal fut suivie de très près par Mme Ph. St-Pierre (106 parties), Mme Ulric Phaneuf (104 parties), et Mme J.-A. Marion (102 parties).

Du côté des messieurs, M. J.-A. Normandeau et M. A. Trudeau arrivèrent égaux avec 103 parties chacun, sur 192 parties. Ces deux derniers détaillèrent et M. A. Trudeau fut l'heureux gagnant du prix de la série du dimanche (jolie statue du Sacré-Coeur de Jésus: valeur, $18).

Les prix de cartes de la soirée furent comme suit: Mme J.-E. Ritchot et M. J. Gilbert, 17 et 19 parties respectivement; et Mlle Aurore Paul remporta le prix de râfle. Trois jolis morceaux d'argenterie étaient les prix pour ces derniers gagnants.

Jeudi prochain, 4me partie de la troisième série (série de 7 parties), et dimanche prochain, partie spéciale.

Inutile de dire que les Forestiers sont très satisfaits de l'encouragement qu'on leur donne, et remercient toujours beaucoup toutes les personnes qui les honorent de leur aimable visite.

La salle était presque comble dimanche dernier (32 tables). Cela prouve que les Forestiers font leur possible pour donner justice et satisfaction à tous. Encore une fois: merci.

CONCERT SACRE

Le concert sacré que donnera le Choeur de la Cathédrale, le dimanche des Rameaux, s'annonce on ne peut mieux. De nombreuses bonnes volontés doublées de bonnes voix ont répondu à l'appel et constituent un choeur d'un excellent volume.

Les solistes sont maintenant très au fait de leurs parties. Mme Berthe Bélair et Mlle Rosa Genthon, MM. Hélie, Trudeau et Davis forment une phalange capable de venir vaillamment à bout des "Sept Paroles", de Dubois. Mlle H. Lamoureux, dans "Gallia", de Gounod, ne manquera pas de surprendre les amateurs par la joliesse de sa voix, et M. Rignold, qui dirigera, est un chef très précis et très munitieux. Aux répétitions les différentes oeuvres au programme ont déjà une jolie allure, et d'ici le concert en compte encore s'améliorer.

Les billets déposés aux bureaux de l'Association d'Education sont maintenant en vente aux prix de $1.00, 75 sous et 50 sous. Retenir par téléphone au No N 1311.

(Communiqué.)

NOUVEAU MEDECIN

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'établissement au milieu de nous d'un nouveau médecin canadien-français. C'est le docteur J.-Euclide Longpré, qui a à son crédit plusieurs années de pratique à Montebello, comté de Labelle, Québec. Le docteur Longpré a déjà ouvert un bureau à Winnipeg, Chambre 407, Ed. Great West Permanent, 356 rue Main, près de chez Richard-Béliveau. A Saint-Boniface il sera toujours à la disposition de la clientèle française à sa résidence: 55 rue Masson.

Vient de paraître,

LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE, PAR H. BOURASSA

M. Henri Bourassa vient de publier, sous ce titre: La presse catholique et nationale, une importante brochure de 80 pages, grand format, où il a réuni sa dernière série d'articles sur la presse.

Nous ne saurions mieux marquer l'intérêt de cette brochure qu'en en transcrivant ici la table des matières:

La brochure se vend 35 sous l'exemplaire (plus 3 sous pour le port), aux bureaux du Devoir, et dans les principales librairies. A la douzaine, $3.50; par quantités de vingt et plus, sur le pied de 25 sous l'exemplaire; à partir de cent exemplaires et pour les librairies, conditions spéciales. Port en plus toujours.

Adresser les commandes à l'administration du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Le Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, enverra cette brochure franc de port contre réception de la somme de 35 sous.

LES RICHESSES DU CANADA EN CHARBON

Montréal, 28. — "Le charbon de l'Ouest une une garantie de notre indépendance nationale", a déclaré hier, à un luncheon du Canadian Club, M. F.-W. Gray, éditeur du "Canadian Mining Journal", qui avait choisi comme sujet de discours "Les valeurs commerciales et nationales des Mines de Charbon du Canada".

M. Gray a dit que dans l'Ouest était tout l'espoir futur du Canada, que le Canada avait 17 pour cent de tout le charbon du monde et 71 pour cent de tout le charbon de l'empire britannique.

Les provinces maritimes contiennent 0.7 pour cent de toute notre ressource charbonnière, et l'ouest contient le reste.

IL A DEMISSIONNE

Regina, 1. — L'honorable W.-E. Knowles, M.L.A. pour la ville de Moose Jaw, secrétaire provincial de la Saskatchewan depuis le 10 de mai 1918 et ministre des téléphones depuis le 15 février 1919, a démissionné de l'administration Martin. En dépit du fait que la démission date maintenant du 17 décembre, elle n'a été connue qu'hier. M. Knowles dit qu'il n'a pas le temps de s'occuper de toutes ces occupations et qu'il doit sauvegarder ses intérêts comme avocat.

EN GREVE PLUTOT QU'UNE REDUCTION DE 20 POUR CENT

Brantford, 1. — Les mécaniciens de la compagnie Dominion Steel Products font la grève à la suite d'une réduction de salaire de 20 pour cent. Cependant, ils déclarent qu'ils ne sont pas en grève, mais que plutôt ils ne peuvent travailler à ces nouvelles conditions. Ils prétendent que le rabais a été fait arbitrairement, puisque la compagnie a refusé de discuter la question de réduction.

M. M. McBride, M.L.A., à une conférence des employés, a déclaré qu'ils devaient s'atteindre à une réduction de salaires, mais que les moyens auxquels la compagnie a eu recours pour mettre la réduction en vigueur seraient combattus énergiquement par le travail organisé.

"PLUS QU'ELLE-MEME!"

"Plus qu'elle-même", le nouveau roman canadien de MM. Luc Bérard et J.-A. Foisy, est sur le point de paraître, et son apparition promet d'être un des événements littéraires de la saison.

En même temps qu'un récit simple et touchant, c'est une page d'histoire émouvante, celle des luttes scolaires en Ontario. A ce seul point de vue déjà, l'ouvrage mériterait l'attention de tous les Canadiens français. Il intéressera aussi les milieux franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, où se déroule le début de l'action.

Déjà plusieurs écoles, collèges ou maisons d'éducation en ont commandé de nombreux exemplaires pour les distributions de prix; d'autres se préparent à le faire. D'ici quelques semaines le volume sera en librairie. Son succès est désormais assuré.

On peut, dès à présent, adresser les demandes par quantités à M. J.-A. Foisy, à l'Action Catholique, Québec, ou à M. L. Bérard, Boite postale 211, Québec, Haute Ville, ou au Soleil.

Remerciements

Mme Vigor Rho, 599, avenue Bannatyne, remercie du fond du coeur tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies à l'occasion du deuil qui l'a atteinte si douloureusement dans la mort de sa mère, Mme Jean-Baptiste McSweeny.

Prochain mariage

On annonce le mariage pour le 28 mars prochain de Mlle M.-L. Gingras, fille de M. F.-A. Gingras, du Sacré-Coeur de Winnipeg, avec M. J.-Albert Leduc, de la Banque d'Hochelaga, Ste-Anne des Chênes, Man.

Grosse saisie de liqueurs à Windsor

Windsor, 7. — Sept cent cinquante barils de liqueur et huit camions remplis d'une quantité à peu près égale, évalués à $100,000, ont été saisis hier par la police à la gare du Pacifique Canadien où un groupe de quinze hommes ont tenté de charger un char de whisky qui était arrivé en gare une heure auparavant, à la consigne d'individus fictifs.

Ces gens venaient de commencer leur chargement quand survint le constable N. Allen qui, se doutant de l'illégalité de ce travail, ordonna aux zélés commis de cesser leur travail. Alors l'un de ceux-ci offrit $2,000 au policier "pour oublier ça". Ne réussissant pas à tenter Allen par l'argent, on lui mit ses menottes et il fut jeté dans une automobile qui se sauva à toute vitesse dans la direction de Sandwich.

Allen réussit à se jeter dans un banc de neige, et après avoir marché un demi mille il donna l'alarme par téléphone aux quartiers généraux de la police.

Un détachement d'officiers de police se rendirent sur les lieux et s'emparèrent du stock, mais les 5 individus s'enfuirent.

Fut d'un grand secours a trois membres d'une meme famille

UN HOMME DE QUEBEC LOUANGE HAUTEMENT LES PILULES DE DODD POUR LES REINS

Absolom Duchesneau donne trois raisons qui l'engagent à conseiller l'emploi des pilules de Dodd pour les reins.

Saint-Georges de Beauce, Qué., 7 mars. (Spécial) — Voici tout le bien opéré dans la famille de M. Absolom Duchesneau, un citoyen d'ici bien connu et hautement respecté, des pilules de Dodd pour les reins.

"Ma santé est de beaucoup meilleure depuis que j'ai pris les pilules de Dodd pour les reins, dit M. Duchesneau. "Pendant deux ans, je souffrais, mais depuis que j'ai pris ces pilules, mes douleurs n'existent plus.

"Je conseillai aussi à ma mère d'en prendre pour l'insomnie, et les résultats ont été très satisfaisants.

"Ma soeur aussi prit des pilules de Dodd pour le mal de dos, et depuis elle va mieux.

"Etes-vous surpris que je conseille à tout le monde de prendre des pilules de Dodd pour les reins?"

La raison pour laquelle les pilules de Dodd pour les reins ont pris une place prépondérante parmi les remèdes dans la famille est due à ce que tant de maladies proviennent des reins. Rhumatisme, troubles urinaires, mal dans le dos, diabète et maladie de coeur peuvent trouver leur origine directement ou indirectement dans les reins malades.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne sont pas le meilleur remède pour les reins malades.

Dodd's Kidney Pills, 50s la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les commerçants, ou The Dodd's Medecine Co., Limited, Toronto, Ont.

En Province

INWOOD

Le 23 a eu lieu la partie de cartes au presbytère. Un bon nombre de personnes étaient présentes. Après le goûter il y eut un programme de chant. Les heureux gagnants des prix de la partie de cartes furent: 1er prix des dames, Mlle M.-A. Fortin; 1er prix des messieurs, M. L. Cardin. Les prix de consolation furent gagnés par Mlle M. Rondeau et M. Ernest Hébert.

* * *

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 17 au 18, à la résidence de M. Bussemberg. L'étable a été la proie des flammes. Onze bêtes sur vingt-quatre ont été brûlées. La perte est assez considérable. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues.

SAINT-ADOLPHE

Le proverbe "Les jours se suivent et ne se ressemblent pas", est faux pour les soirées de Saint-Adolphe. C'est toujours salle comble avec le même entrain, la même franche gaîté qui y règnent, et chaque soirée ajoute un nouveau succès au précédent. La partie de cartes du 27 courant l'a prouvé une fois de plus par sa complète réussite.

Voici les noms des heureux gagnants: 1er prix, Mlle Régina Lagace et M. Ernest Comeau. Prix de consolation: Mlle Ange-Aimé Comeau et M. Avila Laramée. Après la distribution des prix, plusieurs sont venus nous égayer par des chansons très variées. Parmi eux nous remarquions M. A. Bremo, M. Jean-Emile Rochon, M. Arthur Fontaine, M. Léo-Paul Comeau, Mlle Lucille Gauthier et Mlle Schmidt, institutrice de l'école Beaudry. N'oublions pas M. Norbert Pelland qui rendit avec facilité la déclamation intitulée: "La chasse au désert". Enfin personne n'a trouvé le temps long. La paroisse désire exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui se sont fait un plaisir de se rendre à notre soirée.

* * *

M. Mathias Touchette et M. Robert sont de retour à Saint-Adolphe, après quelques mois passés au chantier.

* * *

M. et Mme Fill, de Saint-Alphonse ainsi que Mme Manaigre, de Lorette, étaient de passage, ces jours derniers chez M. Brissette.

EGLANTINE.

LAC DU BONNET

Nous sommes bien heureux encore d'annoncer le grand succès que les élèves de notre école privée ont remporté, dimanche soir dernier. Voici le programme exécuté.

Musique: "Christmas Waltz", G. Gauthier.

Chant: "Restons Français" choeur Solo: Irène Gauthier.

Déclamation: "In the Land of Counterpane", E. Lemaire.

Une leçon d'histoire du Canada. 1er acte.

Personnages: Marthe, Albina Chagnon; Paulette, Ella Desgagné; Yolande, Yvonne Lavoie; Madeleine, Elmire Desgagné; Marie, Marie Lemaire; Hélène, Berthe Bernard; Mère Supérieure, Germaine Gauthier.

Déclamation: "What he had in his pocket", Alp. Lavoie.

Une leçon d'histoire du Canada. — Acte II.

Chant: "My Fiddle is my Sweetheart", H. St-Pierre.

Déclamation: "My Shadow", M. Lemaire.

Musique: Valse, etc., B. Bernard et M. Lemaire.

"View of a Schoolroom" — Soeur, G. Gauthier. Elèves: S. Ste-Croix, M. Henley, Alphonse Lavoie, Victor Lavacque, Claudia Desjardins, Yvonne Lavoie, M. Lemaire, L. Desjardins, I. Gauthier, B. Bernard, R. Chagnon, L. Levacque.

Déclamation: "Le Roi et la Reine": Le roi, C. Desjardins; la reine, B. Clouzeau.

Déclamation: "L'A B C": Enfant, B. Ste-Croix; Mère, G. Gauthier.

Déclamation: "Les Bossus", A. Chagnon.

Dialogue: "Une leçon d'anglais": H. St-Pierre et M. Henley.

O Canada! — Dieu sauve le roi!

Pour des élèves peu habitués au public, nous pouvons dire que pour la deuxième fois qu'ils paraissent sur le théâtre, ils ont attiré plutôt l'admiration que la critique. Leurs pièces étaient d'un caractère plutôt sérieux et instructif que comique, mais il est bon souvent de parler à l'intelligence et d'oublier ces représentations de bas étage.

Notre école grandit au milieu des sacrifices et des difficultés sans nombre, mais elle ne retiendra que mieux ses pénibles débuts, si son oeuvre peut être comprise enfin parmi nous. On a su s'imposer bien des fatigues pour sortir nos élèves du cadre de l'abécédaire et nous les montrer sur la scène, avec tant de décorum et de dégourdissement, et nous devons à notre institutrice un large témoignage de reconnaissance et nous l'encourageons dans son oeuvre entreprise, car ces séances unissent chez le peuple l'utile à l'agréable.

Comme toujours, en pareil cas, nous nous attendions à quelques bons mots du pasteur, mais il a décliné muettement l'honneur à celui qui occupait le fauteuil. "Pas de ciel sans nuage". Espérons que la prochaine fois il sera serein.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne sont à organiser un magnifique souper qui sera donné dans la salle de notre école, dimanche le 6, suivi de la partie de cartes hebdomadaire, où seront décernés les prix des gagnants du mois dernier.

* * *

Et les jeunes filles... à quand?

* * *

Probablement sous peu nous aurons le plaisir de vous annoncer le fameux coup de collier que les paroissiens... oh! mais... à plus tard les révélations!

F. M.

SAINT-EUSTACHE

Dimanche prochain, le 13 mars, il y aura une belle partie de whist à la salle paroissiale. Cette partie de cartes est organisée par le Cercle local de l'A.C.J.C., avec le concours des dames et des demoiselles, et sous le patronage de Monsieur le Curé. Il y aura, dit-on, un bon nombre de beaux prix donnés par quelques personnes généreuses. Après la partie un goûter avec breuvage chaud sera servi. Entrée: 25 sous.

* * *

Des ouvriers de la maison Casson Lumber Co., de Saint-Boniface, sont à installer de magnifiques bancs dans l'église. Ces bancs ne dépareront pas notre église. On nous assure qu'ils sont bien faits pour donner tout le confort permis dans la maison de Dieu.

* * *

Monsieur le Curé nous est revenu apparemment en meilleure santé et rempli de courage. Il a annoncé qu'il n'avait aucunement l'intention de prendre de repos avant que tous les travaux entrepris soient complètement terminés et entièrement payés avec reçus en poche. C'est ce qu'on appelle ne pas faire les choses à moitié.

AMICUS

OTTERBURNE

Mlle Olive Robidoux, qui fut couturière pendant trois ans à l'hôpital St-Boniface, a subi une opération par le Dr Langlois, dernièrement. Elle a quitté définitivement l'hôpital pour venir demeurer à Otterburne pour un repos bien mérité.

Couvent de Sainte-Anne

Au couvent de Sainte-Anne des Chênes, mardi le 15 mars, il y aura séance dramatique et musicale donnée par les élèves à l'occasion de la fête patronale du R. P. Rodrigue Ménard, C. SS.R., curé. La séance commencera à 7 h. 30.

SOUTH JUNCTION

Dimanche dernier nous avons le bonheur d'assister à la sainte messe, ce qui nous arrive peu souvent ici. M. l'abbé Bouvet, notre missionnaire, était au milieu de nous.

Le même jour Monsieur le Curé a invité tous les catholiques à se rendre au magasin de M. Beaudry, où eut lieu une soirée de famille. Il y eut partie de cartes, vente de paniers, rafle de plusieurs objets de valeur, etc. Le tout fut fait au profit de notre chapelle et nous avons collecté la petite somme de $350.

C'est un franc succès si nous considérons le petit nombre de catholiques qui se trouvent aujourd'hui dans le district de South Junction.

D'abord nous remercions notre dévoué missionnaire d'avoir eu le premier cette idée qui nous fait espérer que bientôt nous aurons une petite église. Nos félicitations et nos remerciements à Mlle Emelie Brisebois, à MM. Charles Beaupré et Jean Boiteau, qui ont fort contribué au succès, ainsi qu'à M. le Maire de notre municipalité, qui a bien voulu accepter la charge de commissaire priseur durant la soirée. Enfin mille remerciements à tous les donateurs.

Comme nous avons l'avantage d'avoir un moulin à scie à notre porte, il sera assez facile de se procurer les matériaux nécessaires. Mme L. Brisebois offre le terrain requis pour la mission et nous croyons qu'il sera accepté et que tout le monde sera satisfait.

* * *

Quelques familles canadiennes de la province de Québec sont venus grossir notre petit groupe. Ces messieurs ont acheté des terres et sont bien satisfaits.

* * *

M. Jean Boiteau, de Letellier, était en promenade chez ses amis, la semaine dernière.

* * *

Mlle Delima Beaupré et Mme J.-B. Jolicoeur, de LaBroquerie, était en visite, dimanche dernier, chez leur soeur, Mme A.-O. Beaudry.

N.-D. DE LOURDES

Nous avons le plaisir d'annoncer au public l'arrivée de MM. Jos. Moreau et Cyprien Lesage, en promenade depuis deux mois dans l'est. Ce dernier nous revient avec une compagne. Nous lui souhaitons bonheur et prospérité.

A OTTAWA

Ottawa, 1. — Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône est fini.

Le sous-amendement Campbell demandant une rédistribution et ensuite les élections, a été rejeté à l'unanimité, sans prendre le vote, et l'amendement King, déclarant non confiance dans le gouvernement, a été rejetée par 91 à 116, donnant au gouvernement une majorité de 25.

Heureux de cette majorité, les ministériels ont fort applaudi et les oppositionnistes qui trouvent dans cette majorité réduite, l'indice d'un meilleur sort, aux élections, ne se sont pas moins réjouis.

Le vote a été pris à 3 heures 55, ce matin.

MM. Gauthier et Andrews ont voté avec le gouvernement.

Les absents, du côté ministériel, étaient sir Robert Borden, sir Sam Hughes, Sir Thomas White, les honorables Dr Tolmie, Rowell et Richardson.

Les crédits seront déposés lundi.

La Chambre s'est ajournée ce matin à 1 h. 15.

La dernière phase du débat sur l'adresse a été, comme d'habitude, longue et plutôt monotone. Les derniers discours ont été prononcés devant des tribunes remplies de curieux qui paraissaient se faire un devoir d'assister au premier vote de la session.

Soulèvement anti-Soviet en Russie

Londres, 2. — Les dépêches confirment la rumeur qui circulait, hier, à savoir qu'un soulèvement anti-soviet avait éclaté en Russie. La situation est très grave. Ces dépêches ne disent pas cependant que Lenine a perdu tout contrôle.

Une dépêche de Petrograd dit que dans la capitale soviet la révolte a été supprimée avec l'aide de troupes venues du front.

Une dépêche de Moscou annonce que la commission de la défense a publié une proclamation signée par Nicolas Lenine promettant à la population de lui fournir toutes les nécessités de la vie. Un fonds de 10,000,000,000 de roubles sera employé à cet effet et la commission des vivres a reçu instruction d'envoyer une commission outremer pour acheter vivres et autres commodités.

Les journaux de Moscou publient aussi une proclamation adressée à tous les "ouvriers, paysans et soldats de l'armée rouge qui sont restés honnêtes citoyens."

La proclamation dit que les armées soviets sont victorieuses sur tous les fronts. Elle accuse les socialistes d'être les agents de l'aristocratie russe et des banquiers et des capitalistes étrangers qui veulent reconquérir la Russie en organisant une révolte de cosaques en Sibérie, les troubles en Ukraine et de vouloir renverser le gouvernement. On y accuse aussi l'Entente d'être de complice avec les révolutionnaires et on y annonce qu'un des agents français a été arrêté à Pétrograd.

Le Soviet demande à la population d'arrêter les agitateurs qui organisent des démonstrations près des casernes de l'armée rouge.

Ces proclamations sont considérées comme la reconnaissance officielle des troubles qui ont commencé il y a trois semaines, à une réunion d'ouvriers métallurgistes, qui a accusé Lénine de torturer les ouvriers et de ruiner la Russie.

Quand Lénine demanda aux métallurgistes s'ils préféraient le régime du Tsar, on dit qu'ils ont répondu:

"Peu importe qui viendra — qu'ils soient blancs, noirs ou diables — mais va-t'en!"

On élève des barricades à Florence

Florence, 1. — Un commencement de révolution a eu lieu hier en notre ville et les autorités croient à un complot trouvé pour soulever toute la Toscane.

Au cours de ces désordres onze personnes ont perdu la vie, une centaine ont été blessées et près de cinq cents arrestations ont été opérées.

On a réussi à contrôler ce mouvement grâce à la ferme attitude des soldats. On croit que le coup a été monté par les employés de chemins de fer, car ils ont fait tout en leur pouvoir pour arrêter le mouvement des troupes.

Hier soir Florence était au pouvoir des soldats, car on considère la situation comme grave.

Les communistes et les socialistes se sont attaqués fortement au chef des nationalistes Fasisti. Il en résulte une attaque contre les quartiers généraux socialistes qui ont été transformés en un véritable champ de bataille. On a élevé des barricades et l'on s'est battu à coups de révolvers et de grenades. Huit personnes ont été tuées et cinquante blessées. Quatre cents arrestations ont eu lieu. Quand les camions militaires ramenèrent les prisonniers, la foule s'écria à leur passage: "Vive l'Italie!"

La ville demeure sous la plus étroite surveillance des autorités militaires.

LE "MAIL AND EMPIRE" DENONCE LES LUTTES DE RACE ET DE LANGUE

Toronto, 1. — Sous le titre suivant: "When our two races can talk to each other," le Mail and Empire dit ce qui suit: "Ici nous avons deux races, chacune ayant hérité d'un langage noble et d'une littérature précieuse. Les Canadiens français et les Canadiens anglais devraient être des rivaux généraux dans l'étude de la langue des uns et des autres. Rien ne pourrait mieux promouvoir une bonne entente entre les deux éléments. Semer l'esprit de lutte raciale et de langue en un pays comme le nôtre serait plutôt un facteur de discorde que d'harmonie.

"Des Canadiens français éminents conseillent à leurs jeunes compatriotes d'étudier l'anglais. De leur côté les Canadiens anglais devraient comprendre que pour réparer les brèches faites par des agitateurs sans vergogne, il s'agirait d'établir entre les deux races un pont de bonne entente.

"Que chacun laisse vivre son voisin de ses institutions et de ses traditions. Une propagande contrainte est tout simplement disgracieuse et offensive, et en somme, n'est qu'un aveu d'ignorance de la part des hâbleurs raciaux. Si Canadiens français et Canadiens anglais se connaissaient plus, ils ne s'en aimeraient que davantage et la défiance existant entre les deux races disparaîtrait simultanément."

Bon pour l'asthme. — Les remèdes pour l'asthme vont et viennent, mais c'est surtout le remède du Dr J.-D. Kellogg qui l'emporte. Pas n'est besoin d'autres preuves pour trouver son mérite. Il guérit. C'est toujours cette même invariable qualité que celui qui souffre de l'asthme apprend à connaître. N'attendez pas une autre attaque, mais procurez-vous ce merveilleux remède aujourd'hui.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

$10.00 PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT

$10.00 en prix

Elles épelleront: E-L-E-C-T-R-I-C S-H-O-P

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis neuf lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacune à sa place, elles formeront les mots: ELECTRIC SHOP.

Fouillez toutes les annonces et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

L'ABBE J. AD. SABOURIN

Les parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'école

(Suite de la quatrième page)

Les quelques groupes nationaux autres que les Canadiens d'origine française ou anglaise qui forment au Manitoba des agglomérations compactes et que l'on traite en parias dans les écoles qu'ils soutiennent pourtant de leurs deniers, ne sont pas des gens sans histoire. Leurs ancêtres ont résisté dans le passé, pendant des siècles, aux forces assimilatrices de puissances telles que la Pologne, la Russie et l'Allemagne. Ils n'ont pas le défaut de ne pas s'aimer d'une affection spéciale. Ils sont nationaux. Ils désirent bien être loyaux à leur patrie d'adoption, mais ils croient pouvoir et devoir le faire en demeurant ce qu'ils sont. Ils appartiennent pour la plupart à la classe agricole. Ils forment dans notre province des îlots nationaux homogènes qui couvrent en certains cas des centaines et des centaines de milles carrés. Là chaque groupe vit de sa vie nationale propre, sans pouvoir même, vu son isolement, entrer en contact avec les autres races. Ce sont donc des réserves et des pépinières de vie nationale particulière impérissables, d'autant plus que ces groupes se composent de familles quatre ou cinq fois plus prolifiques que chez ceux qui rêvent tout haut d'assimiler tous les étrangers à brève échéance. Ces nouveaux venus comprennent de plus en plus le rôle prépondérant de leurs votes aux urnes électorales. Ils comptent avoir neuf chances sur dix de pouvoir, avec le temps, sinon les dominer, au moins tenir tête à ceux qui les traitent aujourd'hui si haut la main.

En face de ces faits nous sommes bien en droit de nous demander si ceux qui veulent bannir absolument l'enseignement de la langue maternelle des écoles travaillent vraiment à la "canadianisation" des nouveaux venus au milieu de nous. Il est permis d'en douter.

"Canadianiser", si je comprends bien ce néologisme, c'est faire de quelqu'un qui ne l'est pas un bon citoyen du Canada. Ce n'est pas nécessairement lui fermer les lèvres à toute autre langue qu'au français et à l'anglais. C'est lui faire aimer ce pays, l'animer de sentiments fraternels envers les autres races qui vivent à l'ombre du même drapeau, sous le même gouvernement et qui sont régis par les mêmes lois que lui. C'est lui inspirer du respect, sinon nécessairement de la générosité, pour les droits des minorités s'il fait partie de la majorité, et de la confiance dans la majorité s'il fait partie de la minorité. Peut-on se flatter d'arriver à ces heureux résultats par la persécution ouverte comme on le tout contraire que nous tendons? A-t-on si bien tout contraire que nous attendons? A-t-on si bien réussi en Pologne contre les Ruthènes, en Russie contre les Polonais, les Allemands et les Ruthènes, en Hongrie contre les diverses nationalités slaves, en Allemagne contre les Polonais, les Danois et les Alsaciens, et en Angleterre contre les Irlandais, pour que nous soyons autorisés à tenter la même expérience avec l'espoir de réussir?

Ici, Mesdames et Messieurs, il me semble entendre les partisans de la politique exclusive du succès, tâchant de mettre d'accord leurs désirs et les éventualités de l'avenir, invoquer avec confiance l'histoire de la fusion des races aux Etats-Unis pendant le dix-neuvième siècle. Outre que les raisonnement *a pari* sont toujours très aléatoires quand on passe d'un peuple à un autre, il faudrait, ce me semble, pour être en droit d'invoquer cet argument, montrer tout d'abord qu'au point de vue "assimilation", il y a parité entre les conditions sociales des Etats-Unis au dernier siècle et les nôtres à l'heure actuelle. Il faut avouer que ce n'est pas là tâche facile. A ce point de vue spécial, il y a en effet un abîme entre l'industrialisme des grandes villes américaines où affluaient les étrangers et la vie patriarcale que mènent sur leurs fermes dans notre Ouest Canadien la masse de nos immigrés du centre de l'Europe.

Et à ceux qui ne seraient pas frappés de cette différence péremptoire, me serait-il permis de rappeler que la Divine Providence a aussi son mot à dire dans la politique des nations. Ici comme ailleurs, le mépris des droits naturels ne peut manquer d'être antipatriotique. Il est parce que sous une forme ou sous une autre, il attire, tôt ou tard, les malédictions de Dieu sur le peuple prévaricateur.

Qui ne voit de plus qu'au point de vue strictement rationnel, il rend difficiles, pour ne pas dire impossibles, le rapprochement des individus et la bonne entente entre les divers éléments nationaux d'un peuple tel qu'est actuellement le nôtre. Ici comme dans les pays que je vous citais tout à l'heure, l'avantage politique de l'assimilation violente d'une faible proportion du grand nombre d'étrangers que nos gouvernants ont accueillis dans le passé à bras ouverts ne pourra jamais compenser le mal qu'engendrent nécessairement les germes de haine et de discorde intestines semés par toute persécution dans le cœur même de la population.

Et aux timides, à ceux qui perdent de vue trop facilement en politique la question primordiale du droit pour s'arrêter avec crainte au spectacle de ce qu'ils appellent les conséquences d'une politique de tolérance, i.e., d'un Ouest Canadien formé d'éléments nationaux disparates, je rappellerai que nous sommes déjà en face d'un fait accompli et qu'au lieu de compromettre l'avenir par une politique outrée et tracassière, on peut avec de la bonne volonté rapprocher suffisamment ces divers éléments en leur faisant apprendre les langues officielles du pays, ou l'une ou l'autre de ces langues, pour les faire travailler de concert à la prospérité de notre commune patrie et tirer d'eux de grands avantages au point de vue national en leur laissant librement l'usage de leur propre langue aussi longtemps qu'ils le désireront. Voici à ce propos des paroles fort significatives que le Dr MacKay, ministre presbytérien, avait le courage de prononcer en plein auditoire anglo-protestant, à cette convention nationale dont je vous ai déjà parlé.

"One of the resolutions passed before us proposed that every child in every school in Canada should be taught the English language, and should be made to understand the genius of the English race.

But I do not believe every child in Canada should be reduced to the dead level monotony of one language... I believe there is a value we have not estimated in every one of these nationalities that have come to us with their language, traditions, poetry and experience. If we are going to try and drag them down to a dead level, even type of Canadian, we are going to miss the significance of their nationalities lose their wealth of language and everything that may tend to enlarge the stock and give diversity to the moral ideals and to the moral outlook of our people."

Quant à l'impossibilité d'avoir des professeurs multilingues ou de faire donner un enseignement multilingue, l'objection est plus spécieuse que sérieuse. D'abord, nous avons vu qu'elle ne saurait pas plus être invoquée contre les Canadiens-Français que contre les Anglais. Pour ce qui est des autres nationalités, elle suppose évidemment qu'il n'y a pas dans une même région suffisamment d'élèves parlant la même langue maternelle pour former une école ou une classe, et qu'un même professeur aurait alors des élèves à qui il devrait pour satisfaire tout le monde enseigner plus de deux langues.

Quand ces conditions se réalisent, l'objection est sûrement d'un grand poids.

Mais ces cas ne se rencontrent pas généralement dans les populations denses des villes.

Dans les campagnes ce cas se présente sur les confins des régions avoisinantes habitées par les divers groupes nationaux. Cependant, comparés aux districts scolaires homogènes, ces cas sont en si petite minorité qu'ils sont exceptionnels. C'est un fait contre lequel il ne sert à rien d'argumenter. sent françaises, ruthènes, polonaises, islandaises ou allemandes. Prendre ces cas exceptionnels pour en tirer une conclusion générale c'est ce qui s'appelle en bonne logique faire du sophisme. Se baser sur un sophisme pour légiférer, c'est, si on s'en rend compte, pêcher par mauvaise foi.

En réalité, ce ne sont pas des professeurs multilingues, mais bilingues qu'il faut à notre province, des hommes et des femmes qui pourront enseigner celle des deux langues officielles qui semble s'imposer davantage au choix des parents, tout en donnant une part équitable à l'enseignement de la langue maternelle des enfants de chaque district scolaire suffisamment homogène. Et pour que l'on ne crie pas à l'idéalisme, je ferai simplement remarquer que c'est à peu près ce système qui est en vigueur à Montréal, et que c'est aussi, dans une bonne mesure, celui que l'on a suivi tout d'abord en notre province. C'est donc un système possible. Il est aussi plus en conformité avec les droits des parents et contribue puissamment à développer un véritable patriotisme chez tous ceux qu'abrite le drapeau britannique au Canada.

Lloyd George aux Allemands

Londres, 1. — Après avoir discuté la question des réparations pendant une bonne partie de la nuit, les délégués allemands se sont réunis à la besogne ce matin. Ils travaillent à la rédaction de nouvelles contre-propositions qui seront soumises lundi midi aux Alliés.

Les Allemands sont optimistes bien qu'ils aient été attirés par le discours de Llyod George qui les a directement accusés d'être la cause de la guerre et qui a fait retomber sur eux les responsabilités de toutes les horreurs de la guerre.

Le premier ministre anglais, dans un discours de deux heures, hier, a déclaré que les propositions de Von Simons sont un défi lancé au traité de Versailles.

"Les Alliés, dit-il, en sont venus à cette conclusion non seulement à la suite des contre propositions, mais aussi à la suite des discours du Dr Simons en Allemagne.

"La plus sérieuse des affirmations faites par lui," continua M. Llyod George, "est renfermée dans son discours prononcé à Stuggart, quand il refuse d'admettre et répudie la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre. Pour les Alliés, il est foncièrement admis que l'Allemagne est responsable de cette guerre de 1914. Ceci nous amène à conclure que le Gouvernement allemand, avec l'appui du peuple allemand, refuse d'admettre le principe fondamental du traité de Versailles.

"Le peuple allemand est sous l'impression que les Alliés lui font des demandes dictées par une oppression voulue et intolérable, dans le but d'anéantir le pays et ses habitants.

"Laissez-moi vous dire, ajouta le premier ministre anglais, que nous considerons comme essentiel à la civilisation, la prospérité de l'Allemagne et sa tranquilité. Nous voulons simplement que l'Allemagne remplisse les obligations qu'elle s'est imposées en réparant les maux causés par la guerre et que son gouvernement est responsable d'avoir provoquée.

"Nous ne lui demandons pas de payer les frais de guerre. Les frais en sont si élevés pour chaque pays, qu'une contrée seule ne peut en assumer le fardeau. Nous insistons simplement que l'Allemagne paye des dommages en proportion des malheurs et des torts qu'elle a causés aux pays alliés et à leurs habitants.

M. Lloyd George donna ensuite des chiffres concernant les budgets des peuples alliés, et il s'écrie: "Est-il possible de comparer le budget allemand à ceux-là? Il dit que lorsque le peuple allemand aura réalisé les ravages qu'il a causés son attitude changera certainement. Des dommages, pour des sommes incommensurables, ont été causés délibérément, dans le seul esprit de destruction, pour anéantir les espoirs de production de la France, de la Belgique, etc., et le premier ministre ajoute:

"Si l'Allemagne ne paye pas de réparations, cela voudra dire que les vainqueurs devront supporter le poids de la défaite et que les vainqueurs se gaveront des fruits de la victoire."

Le premier ministre parla encore de la déportation des ouvriers belges, de la destruction des navires marchands, des pertes de vies et des mutilations commises sur des jeunes gens. "Ces faits, dit-il, ne représentent pas seulement une lourde perte pour les pays qui ont besoin de bons bras et de ressources matérielles pour contribuer à la production, mais encore une source de dépenses considérables sur le budget annuel dont une grande part va aux pensions.

"La France seule, l'Angleterre, seule, sur ce point, ont à dépenser annuellement trois fois plus que l'Allemagne nous offre pour satisfaire nos revendications sur ces questions des réparations et des dommages de toutes sortes.

"Les pertes de vie, pour l'Allemagne, et la dévastation de la partie est de la Prusse, ont été bien faibles, comparées à celles de la France. Ce que l'Allemagne nous offre ne représente pas un quart du montant nécessaire à réparer les dommages, dit M. Lloyd George, et ceci, à condition que les créanciers commencent par trouver cet argent dans leur poche. Et c'est ici que nous allons reconnaître si l'Allemagne est venue à la conférence avec le désir sincère de remplir ses obligations.

"Les Alliés sont bien prêts à admettre que l'Allemagne a certaines difficultés à rencontrer et que le travail languit dans d'autres contrées, comme résultat de la guerre. Mais, continua le premier ministre, les propositions de l'Allemagne ne sont pas moins une nouvelle offense qu'elle nous fait, et je déplore qu'on les ait formulées car elles indiquent non la volonté de sa part de s'acquitter, mais le désir de se soustraire aux obligations contractées. Si le gouvernement avait imposé des taxes comparables à celles que les pays alliés ont imposées à leurs habitants, il serait plus en mesure de s'entendre avec nous à cette conférence."

Le premier ministre établit une comparaison entre les impôts en Allemagne et ceux de l'Angleterre, et il dit que quand bien même l'Allemagne aurait imposé des taxes égales à celles de l'Angleterre, cela ne lui aurait pas donné raison de plaider l'incapacité de paye et de répondre aux demandes des Alliés.

M. Llyod George fit une déclaration au sujet des Alliés et en accusant le Gouvernement allemand de n'avoir pas respecté quelques-uns des principaux points du traité de Versailles, il ajoute que les Alliés n'ont pas insisté fortement sur l'observance à la lettre du traité.

"Ils ont reculé les dates et modifié le caractère de leurs demandes, déclara-t-il, mais chaque fois le gouvernement n'a pas voulu se rendre aux représentations faites.

"On n'a pas encore jugé les criminels de la guerre, dit le premier ministre, et des organisations militaires, clandestines ou publiques, ont été laissées libres d'agir à travers le pays, portant des armes qui auraient dû être remises aux Alliés.

"Les contre-propositions allemandes, continua-t-il, ont convaincu les Alliés que le gouvernement allemand n'a pas l'intention de remplir les obligations du traité ou qu'il n'a pas la force et le courage de combattre l'opinion qu'on lui fera au sujet des sacrifices à consentir. Si ceci est dû au fait que le peuple allemand ne le permettra pas, la situation sera rendue plus difficile et il est important que les Alliés cherchent à convaincre les chefs de l'opinion publique de ces faits. Ele le premier point à leur démontrer est celui que si les Alliés sont disposés à écouter les contre-propositions allemandes, ils ne permettront plus que l'on coupe davantage dans le traité de Versailles."

Les délégués allemands, dit-on, croient que les pénalités contenues dans l'ultimatum qui leur a été remis hier, ne sont pas assez sévères pour forcer l'Allemagne à se soumettre sans conditions. Ils croient pouvoir éviter ces sanctions économiques. Pour eux l'occupation militaire semble être moins importante que le paiement de la somme exigée par les Alliés. Cette occupation et la saisie des douanes n'affectera, disent-ils, qu'une partie relativement petite de l'Allemagne. Pour éviter la taxe sur les exportations les Allemands feront le commerce avec les pays neutres. Cette saisie des douanes aura pour effet de faire cesser le commerce sur le Rhin. L'Allemagne va se prévaloir de l'entente signée par l'Angleterre, la Belgique et l'Italie par laquelle ces pays se sont engagés à ne pas saisir la propriété privée au cas où l'Allemagne ne ferait pas face à ses obligations. En raison de cette entente les Allemands disent que les Alliés n'ont pas le droit d'occuper une nouvelle partie de l'Allemagne.

Voir en page 7

Nos lecteurs trouveront en page 7 l'annonce de la maison Lavoie. Elle leur offre d'excellents marchés dans le tabac ainsi que dans plusieurs autres lignes.

ILS RECLAMENT L'ABOLITION DES ECOLES SEPAREES ET DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS

Saskatoon, 28. — L'Association des Commissaires d'école de la Saskatchewan a adopté, à l'une des séances de son congrès annuel en cete ville, une résolution réclamant l'abolition des écoles séparées dans la province et de l'enseignement du français dans les écoles, sous forme de referendum, au cours de la séance du matin; chacun des délégués eut à répondre aux deux questions suivantes:

La première: "Etes-vous en faveur de l'abolition du régime des écoles séparées dans la province?"

La deuxième: "Etes-vous en faveur de rappeler les clauses bilingues de l'Acte des Ecoles, lesquelles pourvoient actuellement à l'usage de langue française dans les écoles?"

Les commissaires ont répondu dans l'affirmative, à la séance du soir, en approuvant la résolution.

En conséquence, l'association se présentera auprès du gouvernement provincial pour lui demander l'abolition des écoles séparées, confessionnelles ou catholiques. Egalement les commissaires exigeront que seule la langue anglaise soit la langue d'enseignement et de communication dans les écoles de la Saskatchewan.

Ce n'est pas la première fois que des explosions de fanatisme, un peu du même genre, se font jour dans des groupes de gens supposés intelligents. Il y a quelques années les "Grain Growers" en avaient fait autant. L'élément sain de cette association réussit à faire comprendre le bon sens; il faut espérer qu'il se trouvera parmi les commissaires d'écoles de notre province des hommes assez sages pour montrer la situation ridicule où ils se sont placés aux yeux du monde civilisé en adoptant une semblable résolution.

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, St Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L'"ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 ....$ .20
1917 ....$ .15
1918 ....$ .15
1919 ....$ .20
1920 ....$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ....$ .10
"La Veillée des Berceaux": E. Montpetit ....$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ....$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ....$ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ....$ .10
"La Culture française": Henri d'Arles ....$ .10
"Refrains de Chez Nous" ....$ .10
"La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa ....$ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault ....$ .25
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ....$ .75
"Au service de la Tradition française": E. Montpetit $1.00
"Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx ....$ .90
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire ....$ .25
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon ....$ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

"L'Eglise Catholique au Canada" ....$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet ....$ .10
"Manuel des francs-catholiques": L. Hacault ....$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" ....$ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

"Notre Jeunesse": Guy Vanier ....$ .10
"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.J. Serrarens ....$ .10
"L'Encyclique "Rerum Novarum" sur les conditions ouvrières ....$ .15

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Contes Historiques": 3me série ....$ .15
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire 1913 ....$ .50
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ....$ .15
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ....$ .10

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ....$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ....$ .05
"La Reconstruction Sociale" ....$ .05
"Nos légitimes aspirations" ....$ .05
"Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell ....$ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS", DE MONTREAL

"L'Instruction Obligatoire" ....$ .0[illegible]
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ....$ .05
"Le premier patron du Canada":
R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ....$ .05
"Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J. ....$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ....$ .05
"L'Eglise et l'Organisation ouvrière": R. P. Archambault, S.J. ....$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ....$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux ....$ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ....$ .05
"Les Familles du Sacré-Cœur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. ....$ .05
"Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre ....$ .05
"La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archambault, S.J. ....$ .05
"Sainte Jeanne-d'Arc": R. P. A. Chossegros, S.J. ....$ .05
"Appel aux ouvriers": Un ouvrier, G. Hogue ....$ .05
"Notre-Dame de Liesse": R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Les conditions religieuses de la société canadienne-française": S. E. le Cardinal Bégin ....$ .05
"Sainte Marguerite-Marie": Une religieuse ....$ .05
"La Y.M.C.A.": R. P. E. Lecompte, S.J. ....$ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ....$ .50
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ....$ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ....$ .10
"La langue française au Canada" ....
"Le 10me anniversaire du Devoir" ....$ .35
"La langue française au Canada": Pierre Homier ....$ .25
"La langue française au Canada": J.-P. Tardivel ....$ .10
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ....$ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.25
"Ecoles Neutres et Programmes Sociaires": Mgr A. Béliveau ....$ .05
"Le Capital et le Travail": Noël Bernier ....$ .10
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. ....$ .10
"Le Petit Monde": Louis Dupire ....$ .50
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ....$ .75
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ....$ .25
"Sainte Jeanne d'Arc" ....$ .05
"L'intervention américaine" Henri Bourassa ....$ .25
"La conscription": H. Bourassa ....$ .10
"La mission Jellicoe": H. Bourassa ....$ .10
"La prochaine guerre impériale": H. Bourassa ....$ .15
"Lettres de NN. SS. Béliveau et Latulippe sur le "Devoir" ....$ .10
"Le "Devoir", journal catholique": Abbé P. Perrier ....$ .10
"Le "Devoir", son action intellectuelle": A. Perrault ....$ .10
"Le "Devoir", ses promesses d'avenir": H. Bourassa ....$ .15

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.25
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Dichard ....$ .05
"The Canadian Miracle" ....$ .05
"The Sheet Anchor" ....$ .05
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement payable d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes au

COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.,
39, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE une sténographe bilingue. S'adresser à Casier 3151.

SAINT NORBERT—A vendre ou à louer—La magnifique ferme de Victor Champagne, décédé. 515 acres dont 200 prêts à ensemencer au printemps. A toujours eu la meilleure récolte des alentours. Située sur la rivière Lasalle, lots 61, 63, 65 ouest. Site pittoresque. Bonne maison, bonne cave, une petite maison pour domestique, grand bâtiment à deux étages dont un en ciment formant caveau à légumes, écurie, étable, tandis que le haut est une bonne grange à foin et fourrage. Aussi plusieurs bâtisses de toute catégorie. Le roulant complet: chevaux, engin Case usagé d'un an et en bon état, toutes sortes de machineries. Belle terre à bois, etc. Pour toutes informations, s'adresser à **Raphaël Champagne, administrateur, Saint-Norbert, Manitoba.**

A VENDRE une terre de 240 acres à 1 mille au sud de la station de Carey. 3 élévateurs, magasin, cour à bois, etc. 160 acres prêts à être ensemencés. Une partie a été semée une fois et l'autre est du cassé. Ecurie pour 8 chevaux, un puits et un logis d'été. $45.00 l'acre. Une partie comptant. Balance facile. Aussi 1500 minots d'avoine de semence, récoltée sur du cassé et garantie nette: 75 sous le minot. **Charles Dandeneault, St-Pierre, Man.**

ON DEMANDE pour le district de Ste-Marthe une institutrice ayant un brevet de 2e ou 3e classe et pouvant enseigner les deux langues. Devra commencer le 15 mars. Dire salaire désiré par mois. **Alfred Boyer, secrétaire-trésorier, district scolaire de Ste-Marthe, Sask.**

A VENDRE—Installation complète pour fabrique à fromage, bouilloire, bassins à lait, machine à éprouver le lait, presse à fromage, balance, etc. etc. Le tout en très bonne condition. S'adresser à **E. J. H. Arpin, Lorette, Manitoba.**

A VENDRE au village de Ste-Amélie, Man. une maison de pension. 5 chambres à coucher, table de billard, bureau de poste, écurie, glacière, sur lot d'un demi-acre. Conditions: $1,000 comptant. Pour balance, versements faciles. S'adresser à **Ed. Lamoureux, Ste-Amélie, Man.**

AVOINE de semences de 1re qualité exempte de folle avoine, "Variete industrielle". S'adresser aux **RR. PP. Trappistes.**

A VENDRE—Un Etalon belge de cinq ans enrégistré. Couleur blond foncé, garanti fin sous tous rapports. S'adresser aux **RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Man.**

A VENDRE—Etalon taureau Stell élevé par le Collège d'Agriculture, 3 ans, garanti bon reproducteur. S'adresser aux **RR. PP. Trappistes, St-Norbert.**

Maison à vendre—Avenue Winnipeg. Huit appartements. Moderne. Bonnes conditions $4500. Termes faciles. **J.-A. Hébert & Cie, 516 Edifice Avenue.**

On demande des maisons à louer près de l'église du Sacré-Coeur. **J.-A. Hébert & Cie, 265 Avenue du Portage.**

SAINT-JEAN-BAPTISTE — A vendre 4 chevaux, 3, 5, 6 et 7 ans. Avec harnais. Semeuse, 10 pieds. Lieuse, 7 pieds. Wagon, boîte. "Rack". Sleigh. Faucheuse, Boghei, Harnais. $995. Aussi séparateur: 28x46 à changer pour un plus petit, 24x36. S'adresser à **Aldège Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.**

A VENDRE au village de St-Léon, en face de l'église et du couvent, un magasin avec deux résidences y attenant. Une écurie de louage pour 12 chevaux, hangar et remise à voitures sur lot d'un demi acre. Conditions faciles. Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Jos Pellerin, propriétaire.**

A VENDRE lot de 25 pieds avec étable de 20x26 pouvant faire bonne maison. Situé No 456 rue Langevin, près rue Cathédrale. Termes: $200 à $300 comptant et balance de $15.00 par mois inclus l'intérêt. S'adresser à **M. Nap. Proulx, 456 rue Langevin, St-Boniface, Man.**

ST-LAURENT—Près école, 440 acres presque tout enclos; bonnes bâtisses neuves, bonne eau et foin en abondance. $5300, $1200 comptant. S'adresser à **C. Buffet.**

ENFIN

Une lampe électrique solide

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de remplacer plusieurs lampes de suite au même endroit?

Il y a plusieurs causes

Emploi de lampes bon marché mais de qualité inférieure.

Chocs violents que les lampes ont eu à subir.

Changements brusques dans le voltage.

Mais il n'y a qu'un seul remède
C'est d'acheter la lampe "Lace"

FONTAINE & BOULANGER

sont heureux d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir livraison d'une importante quantité de lampes Lace. La renommée de ces lampes n'est plus à faire. Ce sont, le loin, les meilleures que l'on puisse trouver sur le marché. N'attendez pas un instant car la production ne peut suffire à la demande. Faites votre provision dès maintenant.

15-25 40-50 Watts .... $ .50
60 Watts .... $ .55
100 Watts "Nitro" $1.35

83, Ave. Provencher Téléphone: N 1425
On porte à domicile

A VENDRE à Saint-Claude, Man., un emplacement d'un acre en jardin. Bonne maison de 20x22. Poulailler et étable. Le tout clôturé. Bon puits. Centre canadien-français. Couvent et fromagerie. A 62 milles de Winnipeg. Vendra pour $800.00, $200 à $300 comptant. Balance: $8.00 à $10.00 par mois. S'adresser à **E. Proulx, 456 rue Langevin, St- Boniface, Man.**

A VENDRE à Saint-Norbert: deux acres de terre. Maison neuve, peinturée de l'an dernier. Titres clairs. 15 à 20 minutes des petits chars. Un bloc du Jefferson Highway. $1200. S'adresser à **Ste 2 B. Wellington Apts.. Tél. Ft. R. 8380. Abraham Cyr.**

UNE JEUNE DAME experte dans les rayons X, infirmière diplômée de l'hôpital de Vienne demande une position avec médecin ou dans un hôpital privé. Catholique et parle couramment le français. S'adresser à **Casier 3151, Winnipeg.**

A VENDRE à de très bonnes conditions la maison No 616 Bannatyne et un garage. Le tout doit être enlevé du terrain d'ici quelques semaines. Belle occasion de reconstruire à peu de frais sur même plan ailleurs. S'adresser **V. Rho, 590 Ave. Bannatyne, Winnipeg. Tél. A 7483.**

A VENDRE—Belle occasion pour famille canadienne. Maison de 7 chambres avec grande cuisine d'été. Tout près du Sacré-Coeur. S'adresser à **M. Vigor Rho, 590 ave. Bannatyne, Winnipeg. Téléphone A 7483.**

LA BROQUERIE, près station, 160 acres de bonne terre, toute clôturée, foin en abondance, très bonne bâtisses; bonne eau, puits artésien $5000, $1000 comptant. S'adresser à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

BONNES FERMES à vendre dans les paroisses françaises du Manitoba et Saskatchewan: 160 acres et plus. Avec ou sans équipement. Prix et termes raisonnables. S'adresser à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

REDVERS, Man. 320 acres tout en culture. 160 acres prêts à la semence bonnes bâtisses; stock et roulant compris aux prix de $45 l'acre. $3500 comptant. Balance facile. S'adresser à **C. Buffet.**

CAREY et Otterburne—Section complète et en culture, 575 acres prêts à la semence. Très bonnes bâtisses. Propriétaire doit abandonner pour cause de santé et vendra avec ou sans roulant à prix et termes raisonnables. S'adresser à **C. Buffet.**

DUFRESNE — Près Ste-Anne. 230 acres terre neuve avec bâtisses neuves sur grand chemin. $55 l'acre. S'adresser à **C. Buffet.**

LAUDER et Grand-Clairière — 640 acres, 350 en culture; bonne bâtisses $12,500. S'adresser à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

MAISONS à vendre à St-Boniface: 6 chambres complètement modernes; chauffage eau chaude ou air chaud $4000 termes à discuter. Maison presque moderne pour seulement $2200. S'adresser à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

LOTS à bâtir—En arrière du collège, rues Ritchot, Langevin, terrain très haut, 50x127. Seulement $600. Rues Eugénie, Horace, 25x110: $250 S'adresser à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

BOUTIQUES de forge, restaurants et magasins de campagne, dans villages canadiens-français. S'adresser à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

Si vous désirez acheter ou vendre fermes ou propriétés de ville, adressez-vous à **C. Buffet, 201, Edifice Somerset.**

UNION CANADIENNE

Nous avions, la semaine dernière, la visite des joueurs de hockey de l'Union Canadienne de Saint-Pierre, champions de leur district pour les finales intermédiaires. Nos confrères de Saint-Pierre nous ont vraiment étonnés par leurs prouesses, lors de leur rencontre avec les Selkirks.

Le résultat final, 10—5, n'indique nullement la supériorité des Selkirks, car nous avons vu bien des parties dans notre vie qu'il faisait mal au coeur de perdre, mais pas une autant que celle-là, et, selon nous, avec un gardien de buts le moindrement habile, le résultat final aurait été 5—2 pour Saint-Pierre. Certes, Rajotte, dans les buts, a fait de son mieux et il n'est pas peureux, mais ce qui manque c'est l'expérience. Son bâton l'embarrasse au lieu de lui servir, et ses patins, loin de le stabiliser, le font tomber ou l'empêchent de se remuer assez vite. La leçon servira pour l'avenir, et nous leur conseillons, — s'ils veulent bien prendre un conseil amical, — de choisir un jeune patineur de 16 ou 17 ans et d'en faire un gardien de buts pour l'an prochain. Couture, bien qu'un peu gras et hors d'haleine, est encore le même joueur dangereux d'autrefois, et avec un peu de pratique devrait faire encore plusieurs années de hockey. Lasalle, Edmond et Edouard Préfontaine sont des travailleurs de premier ordre, ainsi que Bougard, et devraient former une équipe forte pour l'an prochain.

Meilleure chance l'an prochain, joueurs de Saint-Pierre. Vous trouverez toujours l'Union Canadienne de Saint-Boniface prête à vous aider, lors de vos visites.

Nos juvéniles sont pratiquement les champions du Manitoba, après leur première partie de vendredi soir dernier contre les Canoe Club, qu'ils ont battu 6—2. Il leur reste à jouer une autre partie contre ce club, mais comme le total des points compte, il est peu probable que les Canoe Club les battent par quatre points la prochaine fois.

Nos jeunes jouaient d'ensemble à cette partie; aussi ont-ils obtenu de magnifiques résultats. Armand Lévêque, dans les buts, est une source constante de force pour le club. Il garde sa position avec un sang-froid et une agilité remarquables. Carroll, à quinze ans, joue une partie qui ferait honneur à bien des joueurs beaucoup plus vieux, et son compagnon de défense, Jean Lévêque, capitaine du club, bloque et monte superbement. "Lolo" Couture, notre diminutif joueur de centre, manipule son bâton avec un sang-froid et vitesse éblouissante. Théophile Marius, notre aile gauche, est peut-être le joueur le plus solide du club et un des plus effectifs. Il tire avec une précision et une rapidité sans pareille; aussi est-il, avec Couture, notre meilleur enregistreur de points. Emilien Couture, sur l'aile droite, combat contre le désavantage de tirer à gauche et tient sa position contre tout adversaire. Enfin nos deux substituts, Boiteau et McCaughan, sont des travailleurs de premier ordre et n'affaiblissent aucunement le club, quand ils sont sur la glace.

Nous avons là une équipe bien équilibrée, bien docile à leur gérant, et la bonne entente règne dans le club. Il y a dans ce club, trois et même quatre étoile seniors de demain, s'ils veulent travailler comme ils le font maintenant. Leur prochaine partie aura lieu sous peu jeudi ou vendredi, probablement. Suivez cela dans les journaux quotidiens et venez voir par vous-mêmes de quel bois nos juvéniles se chauffent, quand ils jouent pour le championnat du Manitoba.

* * *

CANIGRAMMES

Dans "Les Vivacités du Capitaine Tic", Jean-Charles a perdu une larme dans sa moustache. Des plans pour tout l'inonder, ça, mon cher. Aussi, entre nous, qui n'en ferait pas autant pour les mêmes yeux?

* * *

Chanson inédite: "Comment on perd ses cheveux, ou les tribulations d'un gardien de buts", composée par Rajotte, de Saint-Pierre.

* * *

Encore un ou deux organisateurs comme Edmond Préfontaine et les U. C. de Saint-Pierre feront des pas de géants vers la prospérité et le progrès.

* * *

Le Ti-Bout, dans une partie de hockey, se sert de ses parties physiques centre-sud avec beaucoup d'avantage.

* * *

On dit que les neiges de St-Norbert sont devenues trop molles. S'il n'y avait que les neiges encore! Tournez les yeux vers d'autres pays, chers excursionnistes!

* * *

Nos deux célibataires enragés se font maintenant des paris sur qui se mariera le premier. Harry prétend que cela vaudrait la peine de se marier seulement pour le montant en jeu.

* * *

Comme dirait Jean-Charles: "Adieu, mes deux chevaux!" Va sans dire, hein, Ti-Pit?

* * *

Willie *smoke* toujours et Ti-Pit voudrait le voir *smoker* en l'autre monde.

CANIS.

* * *

M. Henri Lacerte, président de l'Union Canadienne, a donné la conférence de dimanche soir dernier. Avec la maitrise qu'on lui connait, il a fait une étude très fouillée et bien étoffée de l'oeuvre d'Edmond Rostand, le grand poète français contemporain. M. Lacerte s'est surtout efforcé de démontrer que Rostand était bien de la grande tradition française.

M. Jean-Charles D'Auteuil a donné un programme de déclamation bien approprié à la circonstance. Il rendit avec beaucoup d'émotion la fameuse tirade de Metternich au chapeau de Napoléon dans "l'Aiglon". En rappel, il récita la page fameuse de Rostand, sur le nez de Cyrano de Bergerac. En un second rappel, M. D'Auteuil lut "La prière des oiseaux", de "Chanteclerc".

Le conférencier fut présenté par M. Louis-Philippe Gagnon et fut remercié par M. Thomas Beaubien.

Mlle Alice Gagnon exécuta au piano "Un impromptu", de Schubert.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque assistait à la conférence.